

cyberpresse.ca

# PRESSE

Avatar

## OSCARS > THE HURT LOCKER ET AVATAR FAVORIS LA GUERRE DES GENRES

Deux films aux antipodes l'un de l'autre. Réalisés par deux ex-amoureux. La course aux Oscars a pris les allures d'un scénario de film. Compte rendu et prédictions, prise 1. ARTS ET SPECTACLES PAGES 1 ET 2

Jeremy Renner dans *The Hurt Locker*



### À QUI L'ARGENT?

La femme du fraudeur Earl Jones veut sa part de la vente des condos du couple.

FRANCIS VAILLES  
LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1



Earl Jones

## HAÏTI LA GONÂVE ÉTOUFFÉE PAR L'EXODE URBAIN

# L'ÎLE OUBLIÉE

L'île de la Gonâve  
Port-au-Prince

« ON A FAIM. ON A SOIF. ON ATTEND. »

Ils ont débarqué par milliers à la Gonâve. Mais l'île située au large de Port-au-Prince réserve une bien cruelle surprise aux réfugiés fuyant la désolation. Ici aussi, c'est le tiers-monde. On vit parfois douze sous la même tente. Et l'aide y est quasi inexistante.

ARIANE LACOURSIÈRE FAIT PARTIE DES RARES JOURNALISTES QUI S'Y SONT RENDUS. PAGES A2 ET A3



PHOTO GOOGLE EARTH



*Ils l'ont, l'affaire, les Américains!* VINCENT MARISSAL PAGE A3

### MON INSECTE, MON AMOUR!

L'Insectarium de Montréal a 20 ans

STÉPHANIE MORIN  
VOYAGE  
PAGES 1 À 3



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

## 2 | 3

### UNE AUTRE VICTOIRE SIGNÉE HALAK

Le Tricolore et son gardien Jaroslav Halak ont tenu tête aux puissants Canucks et Roberto Luongo, hier soir. Un petit baume pour le CH après trois défaites de suite et la perte de son meilleur franc-tireur, Michael Cammalleri. Et deux gros points dans une course aux séries qui s'annonce aussi longue que serrée. SPORTS PAGES 1 À 3

### 1000 MILLIARDS DORMENT SOUS LE MATELAS

Les Canadiens ont accumulé en masse des liquidités qui rapportent peu

LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1



### ACTUALITÉS

#### ENQUÊTE VILLANUEVA L'AGENT QUI A TIRÉ TÉMOIGNE

Avant le soir fatigué, Jean-Loup Lapointe n'avait jamais eu l'occasion d'appliquer le règlement municipal sur les jeux de hasard, raison de son intervention.

ANDRÉ DUCHESNE PAGE A6



*Retour sur Norbourg*  
YVES BOISVERT PAGE A5

#### BENOÎT XVI LANCE UNE NOUVELLE POLÉMIQUE

MALI ILSE PAQUIN À LONDRES PAGE A8



*Tous égaux, sauf les gais*  
LA CHRONIQUE DE RIMA ELKOURI PAGE A9

### ARMÉE AMÉRICAINE LES SOLDATS HOMOSEXUELS POURRAIENT SORTIR DE L'OMBRE



PHOTO CHRISTOPHE SIMON, AFP

Plus de 13 000 hommes et femmes gais ont été chassés de l'armée américaine à cause de leur orientation sexuelle depuis 1993. Ce temps est révolu. Ou presque. L'amiral Mullen est devenu hier le premier officier de haut rang de son pays à se prononcer en faveur de la levée de l'interdiction de l'homosexualité dans l'armée, une approche proposée par le président des États-Unis. Mais l'abrogation de la loi qui interdit aux militaires homosexuels d'évoquer leur orientation n'aura pas lieu du jour au lendemain.

LES EXPLICATIONS DE RICHARD HÉTU PAGE A18

Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE  
Le ministre Bolduc voulait que le système hospitalier imite le modèle Toyota. C'est l'inverse qui s'est produit.

Venez voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte

### Étalez les paiements jusqu'en 2015!

#### CORRECTION DE LA VUE AU LASER

À partir de

# 490\$

par œil\* ~~TAXE~~

Vous avez 5 ans pour payer!

2015



Dr Pierre Demers M.D., FRCSC 40 000 interventions  
Dr Avi Wallerstein M.D., FRCSC 50 000 interventions  
Dr Mark Cohen M.D., FRCSC 50 000 interventions

Consultation GRATUITE : 1 866 393-1515 • www.lasikmd.com  
LAVAL | MONTRÉAL | BROSSARD

LASIK sans lame Disponible

\* Les prix peuvent changer sans préavis et peuvent varier selon la prescription. Correction personnalisée à 1750\$ par œil. Applicable sur une chirurgie des deux yeux. † Financement de 60 mois à partir de 8,9% d'intérêt et sous réserve d'approbation de crédit de Services de cartes Desjardins.

Halifax | Québec | Sherbrooke | Ottawa | Toronto | Calgary | Vancouver

HAÏTI

## L'EXODE URBAIN CONTINUE

NOTRE COUVERTURE COMPLÈTE SUR CYBERPRESSE.CA/HAÏTI



PHOTO ANIEL MICHAUD, COLLABORATION SPÉCIALE



PHOTO FOURNIE PAR LA MARINE AMÉRICAINE

Des dizaines de milliers de personnes sont venues se réfugier à la Gonâve après le séisme. Aujourd'hui, l'île est surpeuplée et ses habitants manquent de tout.

## L'ÎLE OUBLIÉE

L'île de la Gonâve, au large de Port-au-Prince, a vu sa population exploser depuis le tremblement de terre. Plus de 40 000 personnes sont venues s'y réfugier. Mais la Gonâve, l'une des régions les plus pauvres d'Haïti, est incapable de nourrir autant de bouches. Or, depuis trois semaines, presque aucune aide n'est venue dans cette île coupée du monde. La famine point à l'horizon.



ARIANE LACOURSIÈRE

ENVOYÉE SPÉCIALE  
HAÏTI

LA GONÂVE — Se rendre à l'île de la Gonâve n'est pas simple. Dans le village de Carriès, à une heure et demie de Port-au-Prince, il faut prendre un tacot flottant appelé *jet-boat*. Chaque jour, ces bateaux bondés affluent en grand nombre vers la ville principale de l'île, Anse-à-Galets.

Avec seulement quatre gilets pour une quinzaine de personnes, plusieurs passagers étaient stressés en abordant la traversée d'une quarantaine de minutes, hier matin. Une femme du nom de Moose faisait le voyage avec ses trois enfants. « Nous avons quitté Port-au-Prince parce que nous n'avons plus rien. Il n'y a rien non plus à la Gonâve, mais au moins le reste de notre famille y est », a expliqué Moose.

Comme elle, des milliers de réfugiés ont gagné la Gonâve depuis le séisme du 12 janvier.

Les autorités parlent de 20 000 réfugiés. Des ONG locales, dont GUTS Church, qui y construit des puits, parlent plutôt de 40 000.

L'île n'a rien à offrir à ces nouveaux arrivants. Vues de loin, les immenses montagnes verdoyantes semblent luxuriantes. Mais en débarquant, on se retrouve plutôt en plein cœur du tiers-monde.

Une très grande partie de la Gonâve souffre de déforestation. Dans le village d'Anse-à-Galets, où habite la majorité des 120 000 insulaires, des

« Aujourd'hui, les gens ont faim. La famine bat son plein », dit Japhet Sauveur, qui a accepté de nous faire visiter son île à moto.

Rencontrés dans la cour de la maison de leurs parents, où ils dorment sous une tente, Manoly (23 ans) et sa sœur Dorothy (19 ans) ont quitté Port-au-Prince deux jours après le séisme. Plusieurs de leurs cousins se sont joints à eux, si bien qu'ils sont maintenant 12 sous la tente. « Il n'y a pas beaucoup de nourriture ici.

Gonâve. Ses cousines ont fait de même.

« Avant, on n'avait pas beaucoup de nourriture, ici. Mais maintenant, c'est pire, note Cassa. Je ne sais pas quand on va repartir. Pour l'instant on ne peut rien faire sauf aller à l'église. »

Aujourd'hui, la Gonâve est surpeuplée. Comme si la situation n'était pas déjà assez critique, les infrastructures d'eau potable ont été endommagées par le séisme. L'électricité, qui fonctionnait de deux à trois heures par jour, n'est plus disponible. « On est revenus dans l'ancien temps », résume Japhet.

La Gonâve a toujours importé la majeure partie de ses produits de Port-au-Prince. Maintenant, s'approvisionner est quasiment impossible. « On est dépendants d'eux. Tout est compliqué depuis les événements. Et on manque de vivres, rapporte Kimcy Blaise, le directeur local de Vision mondiale. Les prix ont aussi monté de 65 %. Il faut faire quelque chose ici, et vite. »

Dans son petit commerce d'Anse-à-Galets, M<sup>me</sup> Lucien Antoine confirme: « C'est extrêmement difficile de commander quoi que ce soit, actuellement. Port-au-Prince nous oublie. »

« Aujourd'hui, les gens ont faim. La famine bat son plein. »

dizaines d'enfants courent pieds nus dans les rues. Aucune rue n'est asphaltée. Il y a tellement de poussière dans l'air que plusieurs bambins sont couverts d'une fine couche grise.

Les infrastructures sont inexistantes. Avant le tremblement de terre, on estimait que 25 % des enfants souffraient de malnutrition. Depuis l'arrivée massive des réfugiés, la pression est énorme.

Un petit peu d'eau. Mais on est complètement oubliés », déplore Manoly.

Plusieurs jeunes rencontrés dans les rues d'Anse-à-Galets sont des étudiants de Port-au-Prince venus se réfugier chez leurs parents. Cassa Îlande Decilien, 22 ans, habitait Petite Place Cazeau et étudiait en gestion des affaires. Quand son école et sa maison se sont écroulées, elle est venue rejoindre ses parents à la

## Les réfugiés affluent

ARIANE LACOURSIÈRE

Alarmée de voir des milliers de réfugiés arriver à l'île de la Gonâve alors que l'aide restait concentrée à Port-au-Prince, une missionnaire américaine a alerté l'armée la semaine dernière.

Un bateau rempli de marines a accosté à Anse-à-Galets.

Le médecin en chef de l'hôpital local, la D<sup>re</sup> Manouche Jean, explique que les soldats sont venus chercher les patients qui étaient trop mal

en point. « Plusieurs personnes blessées dans le séisme à Port-au-Prince sont venues ici. Mais on n'était pas outillés pour les soigner », dit-elle.

Les Américains ont aussi distribué un peu de nourriture et d'eau. Mais ils ne sont restés qu'une journée. Les réfugiés, eux, continuent d'arriver. Janilya Marselin est arrivée le week-end dernier à Anse-à-Galets. La dame de 70 ans se tord de douleur sur son lit d'hôpital. La

D<sup>re</sup> Manouche est prise au dépourvu: « Elle a une fracture de la hanche... On n'est pas outillés pour ça. »

Le pasteur de l'église d'Anse-à-Galets, Antoine Lucien, confirme que les réfugiés continuent d'affluer. Il estime que, depuis quelques jours, deux fois plus de fidèles assistent à l'office. Mise à part l'aide ponctuelle de l'armée américaine, M. Lucien dit que la Gonâve est complètement oubliée. « On a faim. On a soif. On attend. »

## ÎLE DE LA GONÂVE

Population: 120 000

Distance de Port-au-Prince: 55 km

Longueur: 60 km

Largeur: 15 km

Superficie: 745 km<sup>2</sup>

Golfe de la Gonâve

ÎLE DE LA GONÂVE

HAÏTI

Anse-à-Galets

Port-au-Prince

Mer des Antilles

Ville principale: Anse-à-Galets

Sources: Wikipédia, Alliance Haïti

## SOMMAIRE

Amusez-vous!	VOYAGE 10
Astrologie du jour	VOYAGE 6
Carrières	AFFAIRES 8
Bourses	AFFAIRES 10 et 11
Décès	VOYAGE 7 à 9
Forum	A 20 et 21
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 9
Monde	A 17 à 19
Petites annonces	VOY. 5 et AFFAIRES 4
Sudoku	AFFAIRES 4

## Météo

Nuageux avec quelques flocons dans la nuit, maximum -5, minimum -10. VOYAGE 5

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?  
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?  
commentaires@lapresse.ca

CYBERPRESSE.CA

## UN NOUVEAU CHANDAIL POUR LARAQUE

L'ancien homme fort du Canadien, Georges Laraque, ira à Haïti le mois prochain. Il accompagnera l'organisme Vision mondiale, auquel il a décidé de s'associer pour la cause d'Haïti. Il a d'ailleurs confirmé qu'il profitera des prochains mois pour amasser des fonds afin de reconstruire le pays où ses parents sont nés. « Je ne vais pas être une célébrité qui va là-bas pour les photos. J'irai pour travailler », a-t-il tenu à dire. Laraque était de passage hier dans une école de Saint-Laurent, l'Académie Lauren Hill, dont les élèves lui ont remis un chèque de plus de 6000\$. Pour l'occasion, il portait un chandail de hockey aux couleurs d'Haïti, conçu par l'entreprise IceJerseys.com. Tous les profits de la vente du chandail bleu, rouge et blanc iront à la cause d'Haïti.

Voyez notre reportage vidéo sur  
www.cyberpresse.ca/videos



Georges Laraque se rendra en Haïti avec Vision mondiale.

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

## L'EXODE URBAIN CONTINUE

HAÏTI

NOTRE COUVERTURE COMPLÈTE SUR CYBERPRESSE.CA/HAÏTI



PHOTO FOURNIE PAR LA MARINE AMÉRICAINE

Le conseiller ad hoc du président haïtien, Enex Jean-Charles, estime l'exode vers les villes de province à 800 000 personnes, un chiffre qui pourrait atteindre le million dans les prochains jours. Sur notre photo, un hélicoptère de l'armée américaine sur l'île de la Gonâve.

## L'État crie à l'aide

La situation financière du gouvernement est critique

VINCENT MARISSAL

PORT-AU-PRINCE — Le nombre d'habitants de Port-au-Prince déplacés vers les villes de province pourraient atteindre le million, selon le bureau du président René Préal.

En entrevue avec *La Presse*, hier, au siège provisoire du Parlement, le conseiller ad hoc du président, Enex Jean-Charles, a estimé l'exode hors de la capitale à 800 000 personnes pour le moment, un chiffre qui sera toutefois plus près du million dans les prochains jours.

Convoqué devant les sénateurs pour une interpellation sur la gestion de la crise par le gouvernement, le premier ministre, Jean-Max Bellerive, a quant à lui dressé le bilan suivant, trois semaines exactement après le tremblement de terre: 200 000 morts, 492 camps éparpillés dans la capitale (que les autorités appellent ici joliment des «centres d'hébergement»), 300 000 blessés qui se sont présentés dans les cliniques et les hôpitaux.

La plus grande crainte ces jours-ci, dans la capitale ravagée, a ajouté M. Bellerive, c'est que les nuages qui recouvrent sporadiquement la région n'éclatent, baignant ainsi la ville dans une soupe nauséabonde et dangereuse pour la santé publique.

«Les gens font leurs besoins dans les rues. S'il y a pluie, cela risque de favoriser la

propagation de maladies par l'écoulement», a sombrement expliqué le premier ministre Bellerive.

Comme si la situation n'était déjà pas suffisamment précaire en Haïti, une autre calamité plane: la pénurie de recettes pour l'État, qui ne sera prochainement plus en mesure de payer enseignants, policiers, personnel soignant et fonctionnaires.

Déjà, en temps normal (lire: sans tremblement de terre), le gouvernement haïtien est

**«La première chose, c'est qu'Haïti a besoin d'aide humanitaire, mais l'État a aussi besoin d'assistance financière d'urgence.»**

techniquement en faillite. Les employés de l'État sont régulièrement privés de leur salaire, parfois pendant des mois, mais l'assèchement des maigres recettes gouvernementales aggravera sans aucun doute la situation.

La situation financière du gouvernement se résume ainsi: budget de 2 milliards par année (à titre de comparaison, le ministère de la Santé du Québec accapare à lui seul près de 30 milliards, pour une population comparable), dont

1 milliard provient des taxes et autres recettes gouvernementales et l'autre moitié, de l'aide internationale.

Selon Enex Jean-Charles, la communauté internationale devra pallier la disparition des recettes gouvernementales, ce qui veut dire une note d'au moins 1 milliard de plus à très court terme.

Peut-être aussi un autre milliard, puisque l'État haïtien réclame l'annulation de sa dette (environ 1 milliard, quoique, pour ça comme pour le reste, ici, c'est flou).

«La première chose, c'est qu'Haïti a besoin d'aide humanitaire, mais l'État a aussi besoin d'assistance financière d'urgence, dit M. Jean-Charles. Nous aurons une baisse de recettes en raison de la catastrophe, mais l'État a tout de même des obligations.»

Dans le contexte déjà surchargé, une révolte de fonctionnaires non payés n'améliorerait évidemment pas les choses en Haïti.

Quant à cette rumeur voulant que le gouvernement français se soit engagé à payer pour la construction d'un nouveau palais national, M. Jean-Charles tempère: «Disons plutôt que l'ambassadeur français a fait une suggestion, mais je n'appellerai pas cela un engagement.»

Pour joindre notre chroniqueur: [vincent.marissal@lapresse.ca](mailto:vincent.marissal@lapresse.ca)

## Ils l'ont, l'affaire, les Américains!



VINCENT MARISSAL  
CHRONIQUE

PORT-AU-PRINCE — Dans les heures qui ont suivi le tremblement de terre du 12 janvier, la tour de contrôle de l'aéroport s'étant écroulée, le gouvernement haïtien avait perdu la maîtrise de son espace aérien au moment où il en avait le plus besoin.

Qui a volé à la rescousse du gouvernement? Les Américains.

Ça tombait bien, ils avaient justement tout l'équipement pour prendre la maîtrise du ciel par-dessus les ondes haïtiennes et, ainsi, installer une tour temporaire.

D'une journée à l'autre, le trafic aérien à l'aéroport de Port-au-Prince est passé de 15 à 20 avions par jour à 140, voire 160 appareils.

«Il n'y avait que les Américains qui pouvaient faire ça, alors nous avons demandé à l'ambassadeur des États-Unis, a expliqué hier le premier ministre Jean-Max Bellerive aux sénateurs qui l'avaient convoqué pour expliquer les ratés de la gestion de crise de son gouvernement. De toute façon, même si on avait voulu le faire, nous n'en n'avons pas la capacité.»

*En fait, le secret le moins bien gardé à Port-au-Prince, c'est que l'homme le plus puissant ici, ce n'est pas le président, tant s'en faut, mais bien l'ambassadeur des États-Unis.*

La fin de semaine dernière, lorsqu'il est devenu évident que le gouvernement haïtien n'avait aucun plan de communication, qui est venu en vitesse avec une belle stratégie toute faite? Les Américains, bien sûr.

Un employé de USAID (l'équivalent américain de l'ONU) s'en est d'ailleurs ouvertement vanté devant des élus haïtiens, hier, au siège provisoire du Parlement. «On est arrivés et, depuis, il y a trois conférences de presse par jour et il y avait aujourd'hui 14 caméras de télévision et plein de médias internationaux», disait le jeune homme, visiblement ravi.

Pour distribuer les vivres dans les camps de sinistrés et dans certains quartiers chauds, qui débarque, croyez-vous? Les marines, bien sûr.

Même chose dans de nombreux hôpitaux de Port-au-Prince, où les médecins américains sont entrés juste derrière les M16 de leurs compatriotes soldats pour accaparer les salles d'opération. L'opération a presque tourné à l'empoignade là où les médecins cubains ou brésiliens ne voulaient pas céder leur place.

En fait, le secret le moins bien gardé à Port-au-Prince, c'est que l'homme le plus puissant ici, ce n'est pas le président, tant s'en faut, mais bien l'ambassadeur des États-Unis. Il suffit de voir l'imposante ambassade des États-Unis ici (intacte, évidemment) et de constater l'omniprésence des troupes américaines pour comprendre qu'Haïti est déjà de facto sous la tutelle de Washington.

Les écrans de fumée du gouvernement, notamment les nombreuses déclarations du président Préal, selon qui il n'y a pas, comme le veulent les rumeurs, jus-

qu'à 16 000 soldats américains en sol haïtien, ne trompent personne.

Au Sénat, hier, le premier ministre Bellerive a admis l'incurie de l'État haïtien.

«Nous faisons des efforts chaque jour pour améliorer la situation, pas pour contrôler la situation, soyons honnête», a-t-il dit pendant que, dans le fond de la salle, tout le monde parlait et que, tout autour, les téléphones portables sonnaient les uns après les autres.

La scène a atteint le comble du ridicule lorsque le cellulaire d'un préposé du Sénat s'est mis à sonner juste derrière le premier ministre, laissant retentir les notes synthétisées de *La Bamba*.

Le palais législatif étant presque entièrement détruit, l'Assemblée nationale et le Sénat se réunissent à l'Académie de police, dans des baraques de chantier de construction. Symbole tout à fait approprié dans les circonstances. Il n'y a pas que les maisons et les infrastructures qui devront être reconstruites. Les institutions démocratiques, historiquement bancales ici, auront aussi besoin d'une sérieuse mise à niveau.

Pour le moment, le peuple comme la classe politique n'ont aucune confiance en leur gouvernement. Ils voient tous que celui-ci ne décide rien et que, lorsqu'il s'y risque, c'est pour donner des contrats aux amis du régime.

«Pour pallier son manque de leadership, le gouvernement a essayé d'organiser des opérations de distribution de nourriture, mais il a donné de juteux contrats à des amis du président qui ne savent pas faire cela», m'a dit le jeune sénateur Yuri Latortue à quelques mètres du premier ministre, qui tentait de rassurer les sénateurs.

Quelques minutes plus tard, même endroit, un tout autre son de cloche d'Enex Jean-Charles, conseiller spécial du président, venu assister à l'interpellation du premier ministre.

«Le président Préal est aux commandes, tout se passe bien», m'a affirmé M. Jean-Charles.

Pendant ce temps, une autre confusion naissait des propos du président René Préal. Devant les sénateurs, ce dernier a annoncé que le gouvernement allait se constituer en gouvernement de crise, une demande répétée des élus ces derniers jours. Les sénateurs ont compris que le nombre de ministres serait réduit (à cinq ou six au lieu de dix-sept) et que le président ferait appel aux forces vives du pays, même auprès de l'opposition, pour relancer le pays.

Non, non, non. On efface tout et on revient à la case départ.

«On ne parle pas de gouvernement de crise mais de situation d'urgence, a corrigé le conseiller spécial du président au cours de notre entretien. Pour le moment, aucun changement n'est prévu au gouvernement.»

En terminant, un mot, sur les fameuses 200 000 tentes dont ont toujours cruellement besoin les sinistrés et qui ne sont toujours pas arrivées.

Où en est le gouvernement?

Il réfléchit, a déclaré le président Préal, lundi. «Il s'agit de savoir s'il est mieux d'importer les tentes ou de les fabriquer ici, question de donner de l'emploi aux Haïtiens», a-t-il dit au sortir d'une rencontre d'urgence.

Une rencontre avec qui? Avec l'ambassadeur des États-Unis, bien sûr.

HAÏTI

NOTRE COUVERTURE COMPLÈTE SUR CYBERPRESSE.CA/HAITI

# La justice se mobilise pour les « enfants volés »

## Les élections législatives et sénatoriales sont reportées

CLARENS RENOIS  
AGENCE FRANCE-PRESSE

PORT-AU-PRINCE — Trois semaines après le séisme qui a fait au moins 170 000 morts, le pouvoir haïtien a décidé hier de reporter les élections prévues à la fin du mois de février tandis que la justice tente de se réorganiser pour éclaircir l'affaire des « enfants volés ».

Les élections législatives et sénatoriales prévues le 28 février et le 3 mars sont reportées « à une date ultérieure », non précisée, a annoncé l'organisme officiel chargé d'organiser le scrutin. Leur annulation n'est pas une surprise: la secousse du 12 janvier a mis à plat tout l'appareil, déjà fragile, de l'État haïtien.

« On n'a plus de Palais national, on a perdu le palais de justice, les ministères, le palais législatif, le ministère des Affaires étrangères et même nos églises », se désolait en début de journée un avocat, Arthur Calixte. En robe noire, comme les dizaines d'autres juges et avocats présents, il assistait à une cérémonie organisée en début de journée devant les ruines du palais de justice en mémoire de la quinzaine de magistrats qui ont péri.

« Nous avons perdu la plateforme de notre système judiciaire, a dit Gervais Charles, bâtonnier de Port-au-Prince. Personne ne peut imaginer comment on va faire pour reconstruire. »

Mais malgré la tristesse et les destructions, la jus-



Louding, 10 ans, fait partie du groupe de 33 petits Haïtiens que des baptistes américains de l'Idaho tentaient de faire sortir illégalement du pays. L'association SOS Children's Villages USA les a pris en charge vendredi.

PHOTO ELIANA APONTE, REUTERS

justice haïtienne a été rappelée à ses responsabilités vendredi, lors de l'arrestation de 10 Américains qui tentaient de sortir illégalement du pays 33 petits Haïtiens.

Le procureur de la capitale, Mazar Fortil, a indiqué hier à l'AFP que les audiences se poursuivent et que le problème d'interprète qui a retardé la procédure lundi a été résolu.

« Les inculpations n'interviendront qu'après la fin des audiences », a-t-il dit, sans pouvoir préciser si celles-ci allaient être terminées dans la journée.

Les 10 Américains, des baptistes membres d'une

association caritative de l'Idaho, sont accusés par Port-au-Prince d'avoir « volé » les enfants, âgés de 2 mois à 14 ans, à la faveur du séisme. Ils n'étaient « venus que pour aider les enfants » et avaient « de bonnes intentions », s'est défendue la porte-parole du groupe.

L'affaire illustre le besoin de règles plus strictes et d'une grande vigilance en ce qui concerne les enfants haïtiens, estime Heather Paul, dont l'association, SOS Children's Villages USA, a pris en charge les 33 enfants vendredi. Elle a indiqué hier que les petits Haïtiens

avaient commencé à retrouver leurs parents.

Du reste, la question des suites juridiques de cet enlèvement présumé fait débat: les Américains doivent-ils être jugés en Haïti ou dans leur pays, vu la dévastation des infrastructures?

Pour le bâtonnier de Port-au-Prince, M<sup>e</sup> Charles, il n'est pas impossible qu'ils soient remis à la justice américaine étant donné qu'un « procès rapide » n'est pas envisageable « dans les conditions actuelles ».

De son côté, l'avocat Noé Pierre Louis Massidlen s'oppose strictement à leur transfert: « Ici, on a une justice. »

### EN BREF

#### Bolduc refuse de rémunérer les orthopédistes

Le ministre de la Santé Yves Bolduc a tranché: les orthopédistes partis de leur plein gré prêter main-forte en Haïti ne recevront pas d'argent du gouvernement. Dans une lettre envoyée vendredi, le ministre Bolduc répond par la négative à une demande formulée la semaine dernière par le président de l'Association d'orthopédie du Québec, le D<sup>r</sup> Jacques Desnoyers, a appris *Le Soleil*. - Le Soleil

#### Convoi d'aide alimentaire attaqué

Un groupe armé a tenté, en vain, d'attaquer samedi un convoi d'aide alimentaire escorté par la Mission de stabilisation des Nations unies en Haïti (MINUSTAH), a annoncé hier l'ONU. « Un incident a été rapporté à l'aéroport de Jérémie (Ouest) durant lequel un groupe armé a attaqué un convoi de vivres », a indiqué le Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU dans un rapport. « Ils avaient fait un barrage routier avant l'arrivée du convoi. La MINUSTAH a tiré quelques coups de semonce qui les ont aussitôt fait fuir », a précisé à l'AFP la porte-parole Elizabeth Byrs. - AFP

## 482 000

Au moins 482 000 personnes ont quitté Port-au-Prince pour les régions rurales d'Haïti. « Le nombre de gens qui ont quitté Port-au-Prince pour des départements aux alentours a augmenté à 482 349 », dont 90 % séjournent chez des parents, indique le dernier rapport de situation du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU. - AFP



## NOMMÉE MEILLEUR TRANSPORTEUR AÉRIEN EN AMÉRIQUE DU NORD\*.

JUSQU'À 55 % DE RÉDUCTION SUR LES DESTINATIONS CANADIENNES ET AMÉRICAINES.

Émissions télévisées, musique et films gratuits sur demande à chaque siège

Accumulez des milles Aéroplan<sup>MD</sup> avec le meilleur programme pour grands voyageurs au Canada

**CANADA:** TARIFS TANGO ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL. LES VOYAGES DOIVENT PRENDRE FIN AU PLUS TARD LE 31 MARS 2010. D'AUTRES TARIFS AVANTAGEUX SONT OFFERTS POUR VOYAGER JUSQU'AU 31 MAI 2010. AUCUN SUPPLÉMENT DE FRAIS DE CARBURANT.

WINNIPEG HALIFAX CALGARY VANCOUVER EDMONTON ST. JOHN'S (T.-N.-L)

99 \$ 125 \$ 149 \$ 169 \$ 188 \$ 195 \$



ENREGISTREMENT GRATUIT DE DEUX BAGAGES POUR TOUS LES VOLS AU CANADA.

**ÉTATS-UNIS:** TARIFS TANGO PLUS ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL. LES VOYAGES DOIVENT PRENDRE FIN AU PLUS TARD LE 30 AVRIL 2010, À MOINS D'AVIS CONTRAIRE. AUCUN SUPPLÉMENT DE FRAIS DE CARBURANT.

PHILADELPHIE NEWARK NEW YORK LOS ANGELES DALLAS SANTA ANA, ORANGE COUNTY DENVER

143 \$ 144 \$ 169 \$ 197 \$ 239 \$ 284 \$

Voilà un aperçu de nos destinations en solde. Pour effectuer une réservation sans frais, rendez-vous sur [aircanada.com](http://aircanada.com) ou appelez-nous au 1 888 247-2262. Ou encore, appelez votre agent de voyages.

L'offre prend fin le 8 février 2010.



[aircanada.com](http://aircanada.com)



Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. \*D'après le sondage réalisé auprès des lecteurs du magazine *Global Traveler* en 2009. La réduction est déjà incluse dans les tarifs. La réduction est calculée en fonction de tarifs habituels des catégories Tango ou Tango Plus, à l'exclusion des tarifs Tango ou Tango Plus déjà réduits ou faisant l'objet d'une offre spéciale. Les billets doivent être achetés au plus tard le 8 février 2010. Les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances et les autres frais et suppléments ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada, de Jazz, de United Airlines, membre du réseau Star Alliance<sup>SM</sup>, ou des transporteurs aériens United Express (SkyWest Airlines, Chautauqua Airlines, Shuttle America, Trans States Airlines, GoJet Airlines ou Mesa Airlines). Politique de bagages: enregistrement gratuit de deux bagages, dans les limites de taille et de poids permises, pour les vols en classe économique exploités par Air Canada et Jazz au Canada et entre le Canada et le Mexique, les Caraïbes, l'Amérique latine, l'Asie et l'Australie. Des frais allant jusqu'à 50 \$ s'appliquent au deuxième bagage enregistré pour les autres destinations. Pour obtenir tous les détails sur la politique de bagages, consultez [aircanada.com/bagages](http://aircanada.com/bagages). Des frais d'enregistrement pour les bagages peuvent aussi être appliqués par les partenaires d'Air Canada à bord de leurs vols. Divertissement: les écrans vidéo individuels à commande tactile sont disponibles à bord de tous les appareils d'Air Canada, à l'exception de certains Boeing 767, et de certains appareils de Jazz. <sup>MD</sup>Jazz est une marque déposée d'Air Canada. <sup>SM</sup>Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan Canada inc. <sup>SM</sup>Star Alliance est une marque déposée d'Air Canada au Canada.

# Retour sur Norbourg



**YVES BOISVERT**  
CHRONIQUE

Bien sûr, les jurés dans l'affaire Norbourg ont trouvé la preuve « trop lourde et trop complexe ». On les comprend.

Mais à part d'être complexe, cette preuve était-elle forte? Ces cinq accusés désignés comme complices n'étaient pas des Vincent Lacroix, il s'en faut de beaucoup.

Contre Lacroix, en effet, la preuve était une montagne. Ce n'est pas pour rien qu'il s'est avoué coupable avant même le début du procès.

Il y avait aussi de la très bonne preuve contre ses deux principaux complices, son cousin David Simoneau et Éric Asselin.

Sauf que... ces deux-là se sont précipités vers la police pour devenir délateurs.

En échange de leur collaboration, les policiers de la GRC leur ont accordé l'immunité. Ils ne seront pas poursuivis au criminel.

Après tout, ils allaient permettre de capturer le gros gibier: Lacroix.

Ce n'est pas la première fois qu'une entente se fait avec un délateur, bien sûr. Mais même

en négociant avec des criminels, l'État accorde rarement l'immunité totale aux témoins qu'on dit « repentis ».

Asselin et Simoneau s'en tirent donc merveilleusement bien. On nous dira que c'était le prix à payer pour prendre Lacroix. En est-on vraiment certain?

**En fait, on avait préparé une superproduction judiciaire pour un personnage principal qui s'est défilé. Faudrait revoir à la baisse et à la clarté.**

Ils allaient permettre de comprendre le fonctionnement frauduleux de Norbourg, certes. Et ils allaient permettre de faire accuser cinq employés ou collaborateurs de Vincent Lacroix – ceux qui devaient être jugés en même temps que lui, et dont le procès vient d'avorter.

Mais figurez-vous que le «témoin-vedette» Asselin n'a pas témoigné contre ces cinq-là. Quant à Simoneau, à ce qu'on comprend, il n'a fourni

à peu près aucune preuve contre trois des cinq accusés, et pas grand-chose sur les deux autres.

Comme témoin-vedette, on déjà vu mieux.

Or, dans ce genre de dossier à faire bâiller d'ennui le plus patient des comptables, mieux vaut avoir un peu de mordant. Du genre: une vidéo montrant Conrad Black en train de sortir des boîtes de documents de son bureau.

Il n'y en avait manifestement pas.

Si bien que, d'après ce qu'on a pu apprendre dans ce fameux message du jury (une rareté, car un jury ne révèle jamais le

secret de ses délibérations), les jurés étaient divisés à peu près également en deux camps.

Ce qui veut dire, au-delà de la complexité de l'affaire, que la moitié des jurés avaient un doute raisonnable sur la culpabilité de tous les accusés. Le juge Richard Wagner leur a demandé si, du moins, ils s'entendaient sur quelques-uns des 702 chefs d'accusation. Ils ont répondu non.

Il y avait de nombreuses preuves d'irrégularités auxquelles ont pris part ces cinq accusés. Mais les commentaient-ils en sachant que Lacroix fraudait les investisseurs? C'est loin d'avoir été clair pour les jurés.

La poursuite devait connaître la faiblesse de sa cause, elle qui n'a dévoilé que le jour de l'ouverture du procès l'immunité accordée à Simoneau. La défense en a été à bon droit très fâchée.

Mais, quoi qu'il en soit, il y a des os dans cette preuve, et pas seulement parce qu'elle tient sur des dizaines de milliers de pages de transferts bancaires de toutes sortes.

L'issue d'un deuxième procès est donc loin d'être aussi automatique qu'on est tenté de le croire.

Pour cette prise deux (car elle aura sans doute lieu), il faut donc absolument que la poursuite révise sa stratégie.

Alléger ses accusations ne veut pas pour autant dire viser une peine moindre. Il est possible de synthétiser et de ne pas obliger les citoyens à rendre 702 verdicts. On vous dira que, en fait, ils se regroupaient tous par grandes catégories. Sans doute. Mais on n'est pas tous juristes pour jouer dans ces catégories.

En fait, on avait préparé une superproduction judiciaire pour un personnage principal qui s'est défilé. Faudrait revoir à la baisse et à la clarté.

En attendant qu'Ottawa donne des pouvoirs de gestion complets aux juges, espérons que le prochain ne reprenne pas toutes les discussions de droit de l'affaire.

Le procès a fait ressortir que la GRC avait caché l'existence de son enquête à l'AMF, en 2005. Asselin était allé tout dire à la GRC en juin 2005... mais l'AMF n'en savait rien. Ce n'est qu'en août que l'AMF a obtenu sa collaboration. Les gendarmes fédéraux, jaloux de leur preuve, lui avaient dit de ne pas se livrer à l'AMF, de peur de «contaminer» leur dossier.

Résultat, peut-on penser: l'intervention de l'AMF a été retardée et la fraude a duré deux mois et demi de plus à l'été 2005.

On a créé divers groupes de travail entre l'AMF et les corps policiers. Mais si on veut en arriver à lutter un peu efficacement contre les crimes financiers, il va falloir faire comme avec d'autres grandes criminalités: mettre vraiment les expertises en commun.

Cela aurait des effets bénéfiques tant sur la surveillance des marchés que sur la marche des procès...

Pour joindre notre chroniqueur: [yves.boisvert@lapresse.ca](mailto:yves.boisvert@lapresse.ca)

## Le ministre Baird sorti du placard

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Ce n'était pas exactement un secret à Ottawa. Le défunt magazine *Frank* l'avait révélé il y a plusieurs mois. Des blogueurs aussi. Mais c'était une première sur les ondes de la radio d'État. Par une collègue conservatrice en plus.

La candidate progressiste-conservatrice Pamela Taylor a révélé hier matin l'homosexualité du ministre fédéral des Transports, John Baird, à l'émission *Metro Morning* de CBC, à Toronto.

«Pouvez-vous me nommer un seul politicien ouvertement gai du Parti conservateur provincial ou fédéral?» lui a demandé l'animateur, Andy Barrie.

La conversation portait sur l'ouverture du Parti conservateur à l'égard de la communauté gaie. M<sup>me</sup> Taylor, avocate, est candidate dans Toronto-Centre, où se tiendra une élection partielle demain

pour remplacer l'ancien ministre libéral provincial George Smitherman, lui-même ouvertement homosexuel.

«Ouvertement gai? John Baird», a répondu du tac au tac la candidate progressiste-conservatrice.

Le hic, c'est que John Baird, 40 ans et poids lourd du gouvernement Harper depuis son élection, en 2006, ne s'est lui-même jamais affiché ouvertement gai en tant qu'homme public et n'a jamais fait de sortie du placard en règle.

Le site web de nouvelles gaies et lesbiennes Xtra.ca s'est emparé de l'histoire dans les heures qui ont suivi. Dans un article titré: «Secret de Polichinelle: le ministre conservateur John Baird sorti du placard», Xtra.ca a rappelé que c'est M. Baird qui, lorsqu'il était président du Conseil du Trésor, en 2006, avait mis un terme au Programme de contestation judiciaire. Ce programme permettait à des

communautés minoritaires canadiennes, dont la communauté gaie et lesbienne, d'obtenir du financement du gouvernement fédéral pour faire valoir leurs droits devant les tribunaux.

«M. Baird n'a jamais voté contre le mariage gai au fédéral et a été l'un des 10 députés conservateurs qui ont voté contre la réouverture du débat à la fin de 2006», a par contre noté l'auteur de l'article.

Il faut dire que l'ancien ministre de l'Environnement n'a jamais semblé faire d'efforts extraordinaires pour cacher son orientation sexuelle non plus. «Baird est un visage familial dans les milieux sociaux gais d'Ottawa», a noté Xtra.ca.

Ancien ministre dans le gouvernement Harris en Ontario, John Baird est proche de la femme de Stephen Harper, Laureen, qu'il accompagne à l'occasion dans des soirées mondaines.

### EN BREF

#### Droit et démocratie: la famille demande une enquête

La pression monte pour inciter Ottawa à ordonner une enquête publique sur la crise qui sévit à l'organisme Droits et démocratie. Après le personnel, les membres démissionnaires du conseil et les anciens présidents de l'organisme, la famille de Rémy M. Beauregard, l'ex-président de l'organisme, a écrit au premier ministre hier pour réclamer à son tour une enquête publique. M. Beauregard, 66 ans, est mort dans la nuit du 7 au 8 janvier à la suite d'une rencontre houleuse du conseil d'administration de l'organisme.

— Catherine Handfield

#### Mascouche et le MTQ devant le juge

La Ville de Mascouche et le ministère des Transports du Québec (MTQ) s'accusent mutuellement de mauvaise

foi dans un procès qui débute aujourd'hui à Joliette. L'enjeu: la vente avortée des terrains de l'aéroport régional à un concessionnaire automobile. La Ville réclame 1,8 million, ce qui correspond aux profits qu'elle dit avoir perdus. L'acheteur, Automobile Délec, qui exploite le concessionnaire Albi Mazda, avait offert cette somme pour l'immense terrain longeant l'autoroute 640. Le MTQ rétorque que Mascouche n'aurait jamais eu le droit de céder ce terrain à des intérêts privés, puisqu'ils avaient été cédés pour la somme symbolique de 1 \$ afin justement de permettre l'établissement d'un aéroport. Le MTQ continue de défendre la vocation publique du terrain, qui avait été acquis par expropriation, mais qui s'est trouvé excédentaire après l'inauguration de l'autoroute 640. C'est pour cette raison que le Ministère avait indiqué lors de la cession que le terrain devait lui être rétrocédé s'il changeait de vocation.

— Charles Côté

**BMW**  
328i xDrive

[bmwmontreal.ca](http://bmwmontreal.ca)

Le plaisir de conduire.™

## LE PLAISIR CONTRÔLE LA ROUTE.

Avec la traction intégrale xDrive, vous êtes en sécurité. Son système répartit en continu la puissance du moteur aux quatre roues afin que vous bénéficiez de l'adhérence maximale en tout temps.

**328i xDrive 2010**

**575 \$\*** / mois pendant 39 mois

OFFRE À LA LOCATION

**3,9%**  
Taux de location

OFFRE À L'ACHAT

**1,9%\***

Nouveau taux de financement / mois pendant 60 mois

**xDrive<sup>MD</sup>** Traction intégrale

TRACTION MAXIMALE | RENDEMENT MAXIMAL

**4 ans / 80 000 km** programme d'entretien sans frais

\* Le taux de financement est offert par Services Financiers BMW, une division de BMW Canada Inc., sous réserve de l'approbation du crédit. Les concessionnaires peuvent offrir leurs propres services administratifs, ce qui peut modifier le taux de financement annuel ou le prix du véhicule. Le taux de location est celui offert par Services Financiers BMW sur approbation du crédit (uniquement pour le modèle ci-dessus) en fonction du mode de base est de 44 000\$. Pour une location de 39 mois avec un taux d'intérêt annuel de 3,9% comportant une mensualité de 575 \$, un montant de 5 396 \$ est exigé à la signature du contrat de location, lequel inclut l'acompte, le dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'engagement d'une hypothèque mobilière. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 23 700 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel illimité est de 20 000 km; 0,15 \$ au kilomètre excédentaire. Conditions générales: le concessionnaire peut louer ou vendre à son propre compte. Le coût de l'emplacement du véhicule, les frais d'immobilisation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur le véhicule sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour observer les conditions. Photos à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2010 de base au Canada et les concessionnaires autorisés sont indiqués. © 2010 BMW Canada Inc. BMW, le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG et/ou de ses filiales.

Montréal **BMW Canbec** 4090, rue Jean-Talon Ouest, 514.731.7871 [bmwcanbec.com](http://bmwcanbec.com)  
Laval **BMW Laval** 2450, boul. Chomedey, 450.682.1212 514.990.2269 [bmwlaval.com](http://bmwlaval.com)  
Blainville **Hamel BMW** 620, boul. de la Seigneurie Ouest, 450.437.5050 [hamelbmw.com](http://hamelbmw.com)

Rive-Sud **Park Avenue BMW** 8400, boul. Taschereau Ouest, 450.445.4555 514.875.4415 [parkavenuebmw.com](http://parkavenuebmw.com)  
Rive-Sud **BMW Sainte-Julie** 1633, boul. Armand-Frappier, 450.922.1633 514.875.4400 [bmwsaintejulie.com](http://bmwsaintejulie.com)

## ACTUALITÉS

Enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva

## L'agent Lapointe n'avait jamais appliqué le règlement sur les jeux de hasard

ANDRÉ DUCHESNE

En quatre ans de travail et de patrouille dans les rues de Montréal-Nord, l'agent Jean-Loup Lapointe n'avait jamais eu l'occasion d'appliquer le règlement municipal sur les jeux de hasard.

C'est ce qu'il a indiqué hier à sa première journée de témoignage à l'enquête du coroner sur la mort du jeune Fredy Villanueva, survenue le soir du 9 août 2008 dans le stationnement de l'aréna Henri-Bourassa.

Lapointe est le principal témoin dans cette histoire, car c'est lui qui a tiré quatre balles en direction d'un groupe de jeunes, tuant Villanueva et blessant deux autres personnes. En compagnie de sa collègue Stéphanie Pilotte, avec qui il faisait équipe pour la première fois, Lapointe a interpellé un groupe de six jeunes et les a sommés de s'identifier parce qu'ils jouaient aux dés, ce qui constituait une infraction en vertu du règlement sur les jeux de hasard sur la place publique.

Questionné par M<sup>c</sup> François Daviault, avocat du coroner, le policier a expliqué avoir un souvenir très précis de deux incidents où il est intervenu auprès de groupes de personnes qui jouaient aux dés.

Dans le premier cas, environ trois mois avant le drame du 9 août 2008, Lapointe patrouillait à vélo avec un collègue quand leur attention a été attirée par des bruits et des cris. Ils se sont approchés et ont remarqué des individus au comportement très agressif,



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

L'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva s'est poursuivie hier au palais de justice de Montréal en présence des parents du jeune homme, Lilian Maribel Madrid Antunes et Gilberto Villanueva, de son frère, Dany, et de l'avocat de la famille, (de dos) Gunar Dubé.

mais les gens se sont dispersés et le calme est revenu rapidement à leur arrivée. Dans le second cas, ils étaient intervenus à la suite d'une plainte.

« Je n'ai jamais pu délivrer de constat d'infraction, car, les deux fois, ça s'est passé sur un terrain privé. La réglementation ne s'appliquait pas », a déclaré l'agent. Par contre, il estime que cela avait entraîné du « désordre social ».

« En quatre, cinq ans de patrouille, combien de fois avez-vous vu des gens jouer aux dés? a demandé M<sup>c</sup> Daviault.

« Une quinzaine de fois », a répondu le policier.

Quelques minutes plus tard, lorsque M<sup>c</sup> Daviault lui a demandé combien de fois il avait eu à intervenir sur les 15 fois où il avait vu des gens jouer aux dés, l'agent a retraité: « Je crois avoir exagéré mon chiffre. » Il a vaguement décrit

des scènes où le jeu semblait bien anodin, allant jusqu'à parler d'enfants qui jouaient.

## Gangs de rue

Par ailleurs, la première journée de comparution de M. Lapointe a permis d'apprendre que, quatre ans et demi après son embauche au SPVM (il avait passé quelques mois dans Hochelaga-Maisonneuve avant d'être muté), il n'avait toujours pas reçu de formation sur les gangs de rue. « Tous les policiers devaient suivre cette formation, mais on n'était pas rendu à notre équipe », a-t-il dit.

Sa collègue Stéphanie Pilotte, qui a terminé son témoignage en matinée hier, a quant à elle livré une réflexion pour le moins étonnante sur le manque de clarté de la définition associée à un membre d'un gang de rue.

« À l'époque, on ne savait pas vraiment c'était quoi un membre de gang de rue », a-t-elle lancé. « Ce que j'ai retenu de ça, c'est comment il est difficile de définir un membre de gang de rue. »

Ce témoignage a fait bondir M<sup>c</sup> Alain Arsenault, avocat de Jeffrey Sagor-Metellus, atteint d'une balle dans le dos lors des événements. Selon l'avocat, la déclaration de la policière contraste énormément avec les annotations sur les « gangs de rue » largement répandues dans la littérature policière.

M<sup>me</sup> Pilotte avait aussi ajouté que, dans son souvenir, l'agent Lapointe avait la situation en main le soir des événements. « Il n'a pas donné d'émotion, de sentiments ou autres », a-t-elle déclaré. Plus tard, Lapointe a dit que toute cette affaire lui avait causé « un immense stress », au point qu'il a perdu la mémoire des événements antérieurs à l'échauffourée avec les jeunes.

Au début de son témoignage, Jean-Loup Lapointe a aussi indiqué qu'il avait déjà dégainé son arme en cinq ans de travail dans la police. « C'est bien évident », a-t-il dit, sans toutefois expliquer dans quelles circonstances il l'avait fait. Mais, chose certaine, « ce n'était pas pour intimider » qui que ce soit, a-t-il précisé.

On a aussi appris qu'il avait des antécédents disciplinaires. Plusieurs mois avant le drame, Lapointe avait reçu une réprimande écrite pour ne pas avoir respecté une règle sur les poursuites en voiture.

Son témoignage doit reprendre ce matin à 9 h 30.

Quadruple meurtre

## La famille Shafia réunie pour l'enquête préliminaire

CHRISTIANE DESJARDINS

KINGSTON — À une minute d'intervalle, la mère, le père et le fils de la famille Shafia sont entrés dans le box des accusés, hier matin, au palais de justice de Kingston. Cette chorégraphie parfaitement orchestrée avait pour but de les réunir pour l'enquête préliminaire du quadruple meurtre qu'on leur impute sans qu'ils soient en contact direct.

Lorsqu'elle est entrée, à 9 h 29, la mère, Touba Mohammad Yahya, 40 ans, a regardé dans la salle d'audience, a souri à des gens qu'elle a reconnus et leur a envoyé la main avant de s'asseoir. Une minute plus tard, son mari, Mohammad Shafia, 56 ans, a salué les mêmes personnes. Tous deux sont accusés des meurtres prémédités de leurs trois filles et de la première épouse de monsieur. Leur fils Ahmed, 19 ans, le dernier à entrer, fait face aux mêmes accusations.

Les victimes, Zainab, 19 ans, Gaeti, 17 ans, Sahari, 13 ans, et Rona Amir Mohammad, 49 ans, ont été trouvées mortes dans une Nissan Sentra immergée dans le canal Rideau, à Kingston Mills, le matin du 30 juin dernier. La famille, qui résidait à Saint-Léonard, à Montréal, rentrait d'un voyage à Niagara Falls lorsque le drame est survenu.

Les premières indications, notamment les déclarations des parents, laissaient croire à un funeste accident. Mais les circonstances étaient bien étranges. Par la suite, une parente d'outremer a avancé l'hypothèse du « crime d'honneur ». Au bout de quelques semaines, la police a arrêté le père, la mère et le fils aîné. Ils sont aussi accusés d'avoir comploté pour commettre ces quatre meurtres à partir du 1<sup>er</sup> mai 2009.

Hier matin, peu après l'ouverture de la séance, le premier témoin, Julia Moore, technicienne en scènes de crime, s'est avancée à la barre. Pendant son témoignage, à certains moments, on pouvait entendre la mère pleurer bruyamment dans le box. Son mari a aussi versé des larmes. Les agents leur ont donné des mouchoirs. Le fils, pour sa part, est resté coi. Plus tard, un policier de la GRC de Colombie-Britannique, qui parle le farsi, a commencé à témoigner. La preuve dévoilée à l'enquête préliminaire est frappée d'un interdit de publication.

L'exercice, qui doit durer un mois, est présidé par le juge Stephen J. Hunter. Chaque accusé est représenté par un avocat, tandis que deux procureurs représentent la Couronne. Deux interprètes traduisent les débats simultanément de l'anglais au farsi et vice versa, quand c'est nécessaire. D'origine afghane, la famille a résidé à Dubaï avant de s'établir à Montréal.

BÉBÉ SECOUÉ EN FÉVRIER 2008

## Un couple s'avoue coupable

CATHERINE HANDFIELD

Casy Pierre Mesidor et Flotvelyne Jean Louis, ce couple d'Haïtiens qui avait fui le Canada après avoir secoué à mort un bébé de 9 mois, ont plaidé coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire à la fin du mois de janvier.

Cette triste histoire avait été fort médiatisée l'an dernier, mais la condamnation des deux accusés, qui a été prononcée le 22 janvier au palais de justice de Montréal, était à ce jour passée sous silence.

Casy Pierre Mesidor, 28 ans, et Flotvelyne Jean Louis, 21 ans, ont écopé respectivement de cinq et sept ans de prison. En soustrayant la période de détention préventive, qui compte en double, il leur reste donc respectivement deux ans et demi et quatre ans et demi de prison à purger.

M<sup>me</sup> Jean Louis a reçu une peine plus sévère parce que c'est elle qui, de son propre aveu, aurait porté le coup fatal à son fils, Ryan. Casy Pierre Mesidor, qui n'était pas le père de l'enfant, est lui aussi coupable pour avoir omis de lui porter secours.

## Battu et secoué

L'affaire est survenue le matin du 16 février 2008. Les ambulanciers ont été appelés à l'appartement du couple, rue Airlie, à LaSalle. À leur arrivée, le petit Ryan était en arrêt respiratoire. Il avait plusieurs fractures aux côtes et son petit corps était couvert d'ecchymoses.

Maintenu artificiellement en vie depuis son admission à l'hôpital, Ryan est mort 11 jours plus tard, d'une hémorragie cérébrale. Pour les pathologistes, un seul verdict

possible: l'enfant avait été battu et secoué.

Avant la mort du bébé, la police avait interrogé puis relâché Flotvelyne Jean Louis et Casy Pierre Mesidor. Quand on a voulu les arrêter, il avaient déjà quitté la métropole dans l'espoir de fuir la justice.

Le 27 février 2008, la police de Montréal a lancé un mandat d'arrêt, ce qui les a placés sur la liste des 10 criminels les plus recherchés du Québec.

Après huit mois de cavale, les fugitifs ont été arrêtés dans un appartement de Tampa, en Floride, le 11 novembre 2008. Le United States Marshals Service avait reçu un appel d'un témoin qui les avait reconnus.

Lors de leur arrestation, il étaient cachés sous un lit. Quand les policiers les ont repérés, ils ont donné de faux noms. L'enquête tend à démon-

trer que le couple se préparait à fuir aux Bahamas.

## Accusation réduite

Au départ, Flotvelyne Jean Louis et Casy Pierre Mesidor étaient accusés de meurtre non prémédité. Étant donné les circonstances, la Couronne a réduit l'accusation à homicide involontaire.

« La preuve a démontré qu'ils n'avaient pas l'intention de tuer », a résumé M<sup>c</sup> Isabelle Larouche, avocate de M. Mesidor. Les accusés n'avaient pas d'antécédent judiciaire et provenaient tous deux d'un milieu difficile.

Le couple s'était rencontré en septembre 2007 dans un YMCA de Montréal. Avant leur rencontre, ils avaient tous les deux vécu aux États-Unis. Selon M<sup>c</sup> Larouche, la femme était tombée enceinte du petit Ryan après avoir été violée par son ex-conjoint.

Flotvelyne Jean Louis et Casy Pierre Mesidor, qui n'ont pas de statut légal au Canada ou aux États-Unis, seront renvoyés en Haïti à leur sortie de prison, selon Isabelle Larouche.

DIMINUEZ VOTRE EMPREINTE CARBONE.



DIMINUEZ VOS MENSUALITÉS.

HS 250h 2010

368\$\* MOIS

LOCATION DE 39 MOIS À 3,9%\*

ACOMPTE DE 8,492\$

DÉPÔT DE SÉCURITÉ \$0

PDSF : \$39 900†

3303, Côte-de-Liesse  
Saint-Laurent

514 747.7777

5770, Boul. Taschereau  
Brossard

450 923.7777



†Le PDSF du modèle neuf Lexus HS 250h 5k - A - 2010 est de 39 900\$. Le PDSF ne comprend pas les frais de transport et de préparation de 1 895 \$, taxes, immatriculation, enregistrement, assurances et droits sur les pneus neufs en sus. \*Les offres de location et de financement sont faites par l'entremise de Lexus Services Financiers et sont conditionnelles à l'approbation du crédit. Ces offres d'une durée limitée sont valides pour un modèle neuf Lexus HS 250h 5k - A - 2010. Kilométrage limité à 78 000, des frais de 0,20 \$ pour chaque kilomètre excédentaire s'appliquent. Consultez Gabriel Lexus et Prestige Lexus pour connaître tous les détails.

Lombalgies - Hernies - Sciatalgies

La santé de votre dos passe par Novodos<sup>MC</sup>

Novodos: un traitement éprouvé

- ✓ 90 000 traitements effectués depuis 2005
- ✓ 89% des patients ont eu une réduction significative de leur douleur\*
- ✓ Satisfaction garantie

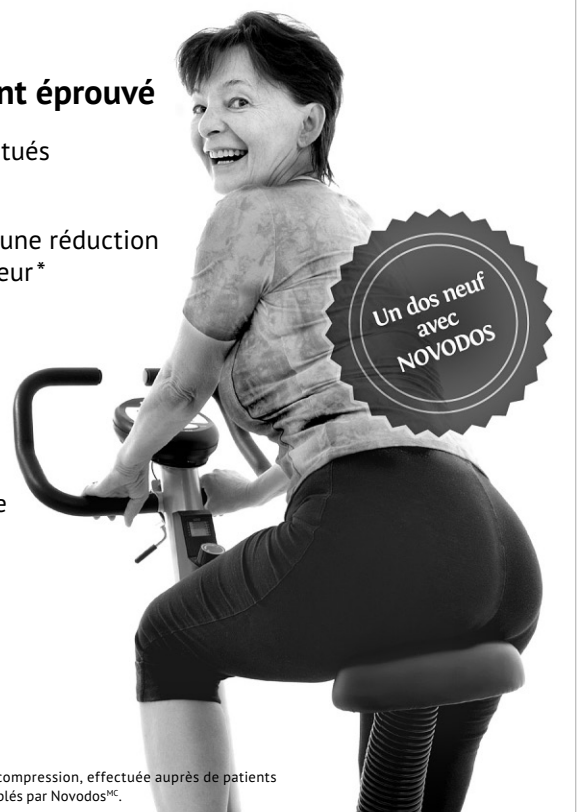
Complétez votre questionnaire de pré-qualification sur

www.novodos.ca

Ou par téléphone au

1-866-347-9093

\*D'après une étude clinique indépendante sur la décompression, effectuée auprès de patients sélectionnés pour les mêmes problèmes que ceux ciblés par Novodos<sup>MC</sup>.



# Débat houleux sur fond de profilage racial

MARTIN CROTEAU

Deux heures de débat houleux au conseil municipal se sont soldées par le retrait d'une motion qui réclamait que les avocats de la Ville cessent ce que l'opposition appelle une «guérilla judiciaire» pour bloquer des affaires de profilage racial à la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.

Les deux partis de l'opposition accusent la Ville de Montréal et son Service de police (SPVM) de miner le travail de la Commission. La raison: un avocat de la Ville qui représente des policiers a remis en cause sa compétence à entendre certaines plaintes de profilage racial. Selon lui, elle n'est pas apte à entendre la plainte d'une personne qui a été déclarée coupable d'une infraction.

Le conseiller Réal Ménard, de Vision Montréal, fait valoir qu'une dizaine de dossiers sont bloqués depuis des années par une stratégie des avocats municipaux qu'il qualifie de «dilatoire». Il souhaitait que le conseil demande au SPVM de collaborer avec le tribunal, et que le mandat du service du contentieux soit revu en conséquence. Sa proposition a recueilli l'appui de l'autre parti de l'opposition, Projet Montréal. Mais elle s'est heurtée au refus de l'administration Tremblay de s'ingérer dans le travail de ses avocats.

Le conseiller d'Union Montréal, Frantz Benjamin,

a proposé un amendement par lequel le conseil demandait aux instances concernées «d'intensifier leur collaboration», mais qui ne donnait aucune directive au contentieux.

Le débat a donné lieu à de solides prises de bec. Le conseiller de Projet Montréal, Alex Norris, a accusé Frantz

Benjamin de «trahison» envers la communauté haïtienne, dont il est issu. Réal Ménard a pour sa part qualifié de «couille molle» la proposition d'Union Montréal. Mais le parti du maire Tremblay a utilisé sa majorité pour faire adopter la motion amendée. Devant le résultat, l'opposition l'a tout bonnement

retirée, mettant ainsi fin à plus de deux heures d'échanges. «Le SPVM utilise les fonds publics pour aller devant le Tribunal des droits de la personne pour qu'il n'y ait pas de jugement sur le fond, a dénoncé le conseiller Ménard. Si on ne leur envoie pas un message, qui va les arrêter?»

Frantz Benjamin s'est pour

sa part dit outré par les attaques dirigées contre lui. Selon lui, il n'est pas nécessaire de changer le mandat des avocats du contentieux puisque la Ville ne leur a donné aucune directive particulière lorsqu'ils défendent des policiers accusés de profilage racial.

Selon Projet Montréal, le maire est responsable des actions intentées par les avocats du contentieux, même s'il ne leur a pas donné de directive précise.

## Panne dans le métro

# La STM fait son mea-culpa

KARIM BENESEAIEH

Au lendemain d'une panne majeure qui a paralysé une importante partie du métro pendant l'heure de pointe du soir, la Société de transport de Montréal a assuré hier avoir pris bonne note du mécontentement de certains usagers.

«On comprend que les gens trouvent ça difficile, dit Marianne Rouette, porte-parole de la STM. Il va y avoir un débriefing, on va voir s'il y a des choses à améliorer. Mais on ne peut pas non plus déshabiller Paul pour habiller Pierre, surtout à l'heure de pointe.»

Lundi, à 16h26, le service du métro a été interrompu quand un câble électrique a pris feu entre les stations Henri-Bourassa et Sauvé. L'épaisse fumée a forcé la fermeture de toute la ligne ainsi que l'interruption de l'alimentation électrique. Pendant 45 minutes, la ligne bleue a également été fermée. Le service a été rétabli peu après 20h30.

La Société de transport a rapidement réagi en déployant une quarantaine d'autobus sur le parcours habituel de la ligne orange, précise M<sup>me</sup> Rouette. Mais cela ne pourra jamais remplacer des rames de métro, explique la porte-parole. «On sait que c'est mathématiquement impossible. Un bus, ça transporte beaucoup moins de personnes qu'un métro. Un métro, surtout sur la ligne orange, ça transporte près de 1000 personnes.»

Et même s'il était théoriquement possible de trouver plus d'autobus, «il faut des gens pour les conduire», ajoute M<sup>me</sup> Rouette.

## PRÉCISIONS

### AMIANTE

Dans un texte publié hier sur l'amiante, nous avons fait référence à un document de l'OMS qui précisait que la façon la plus efficace d'éliminer les maladies liées à l'amiante consiste à mettre fin à l'utilisation de tous les types d'amiante. Cette position, défendue à la fois par le spécialiste de l'amiante de l'OMS, Ivan Ivanov, et par la directrice du département de santé publique de l'Organisation, la D<sup>re</sup> Maria Neira, n'est pas la position officielle de l'ensemble des membres de l'OMS. Par ailleurs, nous avons écrit que l'utilisation de l'amiante était interdite aux États-Unis. Or, l'interdiction ne s'applique qu'à certains produits. Enfin, l'Institut du chrysotile n'a pas de représentant en Inde avec la délégation québécoise. Nos excuses pour ces imprécisions.

**TOU.TV**  
CLIQUEZ. VISIONNEZ.

**TOU.TV c'est une nouvelle façon de voir la télé.**  
Près de 2.000 heures d'émissions de télévision et de webtélé en haute résolution.

Vos émissions préférées intégralement, quand vous le voulez et gratuitement.

## LE PAPE ET L'HOMOSEXUALITÉ

## Benoît XVI lance une nouvelle polémique

Le pape Benoît XVI soulève à nouveau l'ire de la communauté homosexuelle et transgenre. Il a rejeté lundi l'égalité des chances à l'embauche pour les homosexuels. Des manifestations de groupes gais, athées, féministes et proavortement sont déjà au programme pour sa visite en Grande-Bretagne, au mois de septembre prochain.



MALI ILSE PAQUIN  
COLLABORATION SPÉCIALE  
LONDRES

Le pape Benoît XVI fait campagne contre les homosexuels qui voudraient travailler dans des paroisses catholiques de la Grande-Bretagne. Il a exhorté lundi des évêques anglais et gallois à lutter contre un projet de loi anti-discrimination actuellement débattu au Parlement britannique. Il craint que cette loi ne les oblige à embaucher des personnes homosexuelles et transgenres.

Le souverain pontife a créé la polémique en déclarant à la délégation britannique: «Votre pays est bien connu pour son engagement résolu en faveur de l'égalité des chances pour tous. Cependant..., certaines lois destinées à réaliser cet objectif imposent des restrictions injustes à la liberté des communautés religieuses d'agir en accord avec leurs croyances.»

Il a ajouté: «À certains égards, cela enfreint la loi naturelle sur laquelle est basée l'égalité de tous les êtres humains et par laquelle elle est garantie.»



PHOTO VINCENZO PINTO, AGENCE FRANCE-PRESSE

Benoît XVI, que l'on voit ici après avoir officié hier, n'a pas l'intention de s'excuser de ses propos de lundi sur les homosexuels. Le Vatican a confirmé hier que le pape visiterait l'Angleterre et l'Écosse à une date indéterminée.

Il a encouragé les évêques anglais et gallois à se battre avec un «zèle missionnaire» contre le projet de loi.

Les mesures en question englobent toutes les formes de discrimination, qu'elle soit liée à l'âge, au sexe, aux croyances religieuses ou à l'orientation sexuelle. Cependant, le gouvernement accorde une exemption aux églises qui voudraient refuser des candidats homosexuels aux postes cléricaux. Seules les fonctions hors du service religieux seraient assujetties à la loi.

Mais les paroisses ne veulent pas de ce compromis. Elles préfèrent le statu quo. À l'heure actuelle, elles sont libres de refuser des candidats qui ne partagent pas «leurs valeurs ou leurs croyances».

À leurs yeux, le projet de loi est ambigu et pourrait les exposer à des poursuites judiciaires.

D'ailleurs, elles ont réussi à faire plier la Chambre haute du Parlement, qui a rejeté l'avant-projet le 26 janvier dernier. Il doit être prochainement révisé par la Chambre des communes.

#### Manifestations

Sans surprise, les groupes de défense des droits des homosexuels ont dénoncé l'«homophobie» de Benoît XVI et son «intrusion» dans les affaires britanniques. «Le pape et les évêques ignorent le fait que les gais, lesbiennes et transgenres ne sont pas seulement définis par leur orientation sexuelle, mais peuvent aussi être des gens de foi», a écrit un militant gai et catho-

lique, Martin Pendergast, dans le *Guardian*.

Des manifestations sont déjà en préparation pour la venue du souverain pontife, au mois de septembre prochain. La Société séculière nationale s'est engagée à rassembler des groupes gais, féministes et proavortement ainsi que toute personne qui se sent «assiégée par le militantisme du Vatican».

Son président, Terry Sanderson, s'est indigné de la visite du pape, qui coûtera l'équivalent de 34 millions de dollars canadiens aux contribuables, et qui lui permettra «de s'attaquer à l'égalité des droits et à promouvoir la discrimination».

Le premier ministre Gordon Brown s'est bien gardé de descendre dans l'arène. Un porte-parole a indiqué qu'il avait

une «grande admiration et un immense respect» pour le pape, mais qu'il ne serait pas approprié de commenter ses propos.

L'intervention de Benoît XVI est probablement bien reçue par les 4,1 millions de catholiques que compte l'Angleterre et le pays de Galles, croit le théologien John Milbank.

«Certaines réactions aujourd'hui frisent l'hystérie, explique le professeur de l'Université de Nottingham. Le pape soulève un débat important sur les droits des groupes religieux et sur leur liberté de pratique. Si un groupe religieux ne peut pas être maître de ses propres affaires, alors notre tradition de liberté est dangereusement compromise.»

## Le pape confirme sa visite au Royaume-Uni

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — Le pape Benoît XVI a confirmé lundi qu'il allait faire la première visite au Royaume-Uni de son pontificat, à une date non précisée, a-t-on appris auprès d'un porte-parole de l'Église catholique britannique.

À l'occasion d'un discours à des évêques anglais et gallois en pèlerinage à Rome, le pape a salué la «foi vivante et la dévotion» des catholiques de ce pays, selon Alexander Desforges, directeur de l'organisme chargé de la communication de l'Église catholique anglaise et galloise, le Catholic Communications Network.

«À l'occasion de ma prochaine visite apostolique en Grande-Bretagne, je pourrai constater moi-même cette foi et, en tant que successeur de Pierre, (je pourrai) la renforcer et la confirmer», a déclaré le Saint-Père, selon M. Desforges, joint par l'AFP. Aucune date n'a encore été arrêtée pour cette visite, selon lui.

En décembre dernier, le secrétaire d'État britannique pour l'Écosse, Jim Murphy, avait indiqué que le pape se rendrait en Angleterre et en Écosse du 16 au 19 septembre. Il ne s'agira pas d'une visite d'État, avait-il ajouté.

«Les discussions concernant le programme (de la visite) et les dates précises se poursuivent», a pour sa part assuré M. Desforges.

Le dernier pape à s'être rendu en Grande-Bretagne est Jean-Paul II, en 1982. Il s'agira de la deuxième fois seulement qu'un pape se rend au Royaume-Uni depuis que le roi Henry VIII a rompu avec Rome et le catholicisme il y a près de cinq siècles, établissant l'Église anglicane.

Le Royaume-Uni compte 4,2 millions de catholiques sur quelque 61 millions d'habitants.

Votre enfant a-t-il des difficultés en lecture et en écriture ?

L'avenir de votre enfant nous tient à coeur, nous y collaborons!

Un pont vers la réussite  
Lire pour grandir  
Un cadeau pour la vie  
Le pouvoir des mots



www.cliniquedelecture.com  
depuis 1988

Établissement d'enseignement spécialisé niveaux primaire, secondaire, cégep et adultes  
Montréal - Saint-Laurent - Laval - Longueuil - Saint-Jean-sur-Richelieu - Trois-Rivières - Québec

83, boul. Saint-Joseph Ouest, Montréal 514 279-4673

Équipe de Réjeane Fiset, docteure en psychopédagogie, spécialiste en évaluation et en enseignement de la lecture et de l'écriture

CE SOIR 20 h  
LES FRANCS-TIREURS

AVEC PATRICK LAGACÉ  
ET RICHARD MARTINEAU

RENCONTRE FLAMBOYANTE AVEC  
LE CHAMPION DU MONDE DE LA BOXE.

telequebec.tv



Télé-Québec



Jean Pascal  
Record dur à battre !

## Le milieu gai outré

DAPHNÉ CAMERON

Les propos du pape Benoît XVI, qui a pris position contre un projet de loi britannique visant à stopper la discrimination contre les homosexuels, ont choqué les groupes de défense des droits des gais au Québec. Les autorités cléricales québécoises, elles, sont restées muettes.

Steve Foster, président-directeur général du Conseil québécois des gais et lesbiennes, a qualifié les paroles du Saint-Père de «décourageantes» et de «préoccupantes».

«Il semblerait que, en temps de crise, la tolérance ne soit pas nécessairement la première vertu. J'ai l'impression que le pape profite d'un temps où les gens sont inquiets pour tenter de ramener les valeurs traditionnelles, un peu à l'image de ce que font les groupes d'extrême droite en ce moment. Ce qui me rassure, c'est que les groupes de défense des droits de la communauté LGBT (lesbienne, gaie, bisexuelle et transgenre) sont très bien structurés en Grande-Bretagne. Ils pourront contribuer à ce débat de façon positive et faire contrepoids aux pressions de l'Église.»

La «loi sur l'égalité» des chances est actuellement débattue au Parlement britannique. Elle vise à empêcher toute forme de discrimination liée à l'âge, au sexe, aux croyances religieuses ou à l'orientation sexuelle. Le clergé du Royaume-Uni craint que la future loi ne le contraigne à embaucher des homosexuels ou des transsexuels. Déjà, des évêques anglicans et catholiques ont commencé à militer contre le projet de loi. Lundi, le souverain pontife a jeté de l'huile sur le feu en déclarant qu'ils devaient s'y opposer avec un «zèle missionnaire».

«Nous sommes habitués d'entendre des déclarations semblables venant du pape, mais dans ce cas, son discours n'est pas cohérent», a dit le président de Gai Écoute et de la fondation Émergence, Laurent McCutcheon. «Dans son discours officiel, l'Église maintient qu'elle n'est pas contre les homosexuels mais plutôt contre les pratiques sexuelles des gais. Ce qui est odieux, c'est que, en s'opposant à cette loi, elle s'attaque directement aux personnes.»

### L'Église catholique du Québec reste muette

Les dirigeants de l'Église catholique au Québec ont été avertis de commentaires, hier. Le cardinal Marc Ouellet ne s'est pas rendu disponible pour une entrevue tandis que le cardinal Jean-Claude Turcotte a fait savoir, par la bouche de son secrétaire, Bruno Toupin, qu'il ne souhaitait pas commenter l'affaire.

Le prêtre Raymond Gravel, ancien député du Bloc québécois, a toutefois déploré la sortie du pape: «C'est difficile parce que sur le terrain, nous essayons d'accueillir tout le monde à bras ouverts. Un seul discours venant d'en haut vient de détruire tout le travail que nous avons fait à la base. Je pense que l'Église se tire dans le pied en se mettant à dos toute une frange de croyants qui ne partagent pas son discours sur les gais.»

# Tous égaux, sauf les gais



RIMA ELKOURI  
CHRONIQUE

L'égalité pour tous, sauf pour les homosexuels? Est-ce là la conception de l'égalité que défend Benoît XVI? La question se pose à la suite des déclarations controversées qu'a faites le pape au sujet d'un projet de loi britannique sur l'égalité, que le Vatican voit d'un très mauvais œil.

«Votre pays est bien connu pour son engagement résolu en faveur de l'égalité des chances pour tous», a dit le pape lors d'un discours prononcé devant les évêques catholiques anglais et gallois. «Cependant, certaines lois destinées à réaliser cet objectif imposent des restrictions injustes à la liberté des communautés religieuses d'agir en accord avec leurs croyances.»

Selon le pape, les mesures en faveur de l'égalité enfreignent, à certains égards, «la loi naturelle sur laquelle est basée l'égalité de tous les êtres humains et par laquelle elle est garantie».

Le projet de loi auquel fait référence Benoît XVI fait peur

aux paroisses catholiques britanniques. Elles craignent qu'on leur enlève leur droit actuel de refuser, par conviction religieuse, les candidatures d'homosexuels ou de transsexuels. Elles craignent aussi d'être exposées à des poursuites (voir le texte de ma collègue Mali Ilse Paquin en page A 8).

### Tous égaux, sauf les gais. Voilà le message troublant du Vatican, pourtant censé faire la promotion des valeurs d'amour et de charité.

Pourtant, concrètement, ce projet de loi, qui vise à lutter contre toutes les formes de discrimination, ne va pas jusqu'à obliger l'Église à embaucher des femmes comme prêtres. Le droit du Vatican de rejeter la candidature de femmes à la prêtrise n'est pas du tout remis en question. Le politique n'ira pas s'immiscer dans les affaires de l'Église de cette façon. Il s'agira plus modestement, pour repren-

dre un exemple lancé par un député travailliste, de permettre à un jeune homme de 22 ans qui postule un emploi de laveur de vitres à l'église du quartier de ne pas être rejeté d'emblée parce qu'on le soupçonne d'être un amateur de The Village People ou, pire encore, un gai sorti du placard.

On est loin de la révolution. Mais pour le pape, qui a demandé aux évêques de combattre ce projet de loi avec un «zèle missionnaire», pas question de céder. L'égalité, oui, d'accord... pourvu que l'Église puisse continuer à pratiquer la discrimination comme elle l'entend, en accord

lit demeure un phénomène anormal et inquiétant. Une «orientation sexuelle clairement dérangée». Même si le Vatican, jouant sur les mots, qualifie de péchés les actes homosexuels et non l'homosexualité elle-même, ce n'est pas d'hier qu'il cautionne l'homophobie. «L'Église a conçu un discours incohérent en disant: "On n'a rien contre les homosexuels, c'est contre les pratiques homosexuelles qu'on en a"», souligne le militant gai Laurent McCutcheon. Mais si elle n'a vraiment rien contre les homosexuels, pourquoi s'oppose-t-elle ici à un projet de loi en faveur de l'égalité qui n'a rien à voir avec les pratiques sexuelles? demande-t-il.

Si les temps et les mentalités changent, si les droits des homosexuels sont plus largement respectés en Occident, l'Église catholique reste toujours réfractaire au changement. J'ai rappelé à M. McCutcheon que nous avions eu exactement la même conversation il y a cinq ans, à la suite de la mort de Jean-Paul II. Il m'avait alors dit espérer que le prochain pape soit plus ouvert. Il rit d'un rire amer quand je le lui rappelle. «Ça n'a pas marché!»

Pour rejoindre notre chroniqueuse: rima.elkouri@lapresse.ca

# ÇA ROULE EN 2010

La gamme Subaru 2010 ne cesse de remporter des honneurs qui reconnaissent notamment la sécurité ou la valeur résiduelle des véhicules Subaru. Par exemple, Subaru est le seul fabricant à recevoir la mention «**Meilleur choix sécurité**» 2010 de l'IIHS pour chacun de ses modèles. C'est l'une des raisons qui font de Subaru le constructeur japonais à la croissance la plus rapide pour une deuxième année consécutive.



**FORESTER 2.5X 2010**

Location à partir de **359\$\***

par mois/48 mois  
Taxes en sus

**À la location :**

- Comptant exigé : 1 443,09 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 051,04 \$ (taxes incluses)

**Ou à l'achat au comptant à partir de**

**25 995\$\***

Taxes, transport et préparation en sus

**IMPREZA 2.5i 4 portes 2010**

Location à partir de **239\$\*\***

par mois/48 mois  
Taxes en sus

Aussi disponible : IMPREZA 2.5i 5 portes 2010

**À la location :**

- Comptant exigé : 2 187,78 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 2 756,16 \$ (taxes incluses)

**Ou à l'achat au comptant à partir de**

**20 995\$\***

Taxes, transport et préparation en sus

**Japonais et plus encore !**

- Système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur BOXER SUBARU de haute performance
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule
- Freins ABS à quatre capteurs et circuits
- Nombreuses caractéristiques de sécurité

**www.quebec.concessionsubaru.ca**

JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU	SUBARU BROSSARD BROSSARD	SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY	JOLIETTE SUBARU JOLIETTE
SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL	SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	SUBARU DES SOURCES DOLLARD-DES-ORMEAUX	LACHUTE SUBARU BROWNSBURG
SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES	SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE	CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL	CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY

**À la location 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ** | km alloués: 24 000 km | km excédentaires: 0,10 \$/km

**ENGAGEMENT DE SUBARU À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT**  
Toutes les installations de Subaru Canada ainsi que Subaru Indiana Automotive (usine d'assemblage de la Legacy, Outback et Tribeca) sont certifiées ISO 14001:2004 par SGS. www.subaru-earth.com

**Traction intégrale**



**SUBARU**

\* Pour le modèle Forester 2.5X 2010 (AJ1X0), 5 vitesses, transmission manuelle. \*\* Pour le modèle Impreza 2.5i 4 portes 2010 (AF1BP), 5 vitesses, transmission manuelle. À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. ◊ Prix de détail suggéré du fabricant. Les frais de transport et de préparation (1 525,00 \$), d'inspection, d'immatriculation, d'assurance, de consultation du RDPRM et du concessionnaire ainsi que les taxes sont en sus. † Mention « Meilleur choix sécurité » pour tous les modèles 2010, à l'exception de l'Impreza WRX STI. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible à l'essai de résistance de toit (test de capotage) ainsi que dans les essais de collision frontale déportée à 40 m/h (64 km/h), de collision latérale à 31 m/h (49,8 km/h) et de collision arrière à 20 m/h (32 km/h) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux quatre essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». †† Les cotes de sécurité du gouvernement américain font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). Une cote cinq étoiles représente la cote la plus élevée du gouvernement pour a) les sièges du conducteur et du passager avant dans les essais de collision frontale, et b) les sièges avant et arrière dans les essais de collision latérale. ‡ Selon les Prix Valeurs résiduelles 2010 ALG Canada : première position au classement général, catégorie marque grand public. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCL. Pour plus d'information sur toutes ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photos à titre indicatif seulement. Offres valables jusqu'au 28 février 2010.

**LOTO QUÉBEC** Résultats des tirages du 2010-02-02

**Quintenne** 3 704 4 9341

**Triplex** 02 23 32 34 41

**Panço** 01 03 04 08 09 16 20 24 33 35 42 43 46 53 56 57 60 65 69 70

**Astro** 19 - Mois - Année - Signe  
JOUR OCTOBRE 25 VIERGE

**Extra** 9050964

**Courez la chance de jouer à la télé!**  
4<sup>e</sup> PRÉTIJAGE AUJOURD'HUI.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## SANTÉ

## VACCIN ET AUTISME

# The Lancet retire un article controversé



SILVIA GALIPEAU

Coup de théâtre: 12 ans après avoir publié un article hautement controversé qui suggérait un lien entre le vaccin contre la rougeole et l'autisme, la prestigieuse revue *The Lancet* se rétracte.

« Nous retirons cet article de nos archives », a déclaré le journal scientifique hier. C'est la deuxième fois en 10 ans que

la revue reconnaît ainsi qu'elle n'aurait pas dû publier cette recherche.

Réalisée par 13 chercheurs, dont le gastroentérologue britannique Andrew Wakefield, la recherche en question, publiée en 1998, affirmait avoir trouvé des traces du virus de la rougeole (administré dans les vaccins de routine) dans des biopsies intestinales réalisées auprès de huit enfants autistes.

Aussitôt publiés, ces résultats ont suscité un véritable vent de panique dans le monde anglo-saxon. Les taux de vaccination ont chuté radi-

calement, à 81 % en Angleterre et à 76 % en Irlande. Alors que, en 1999, seules 148 personnes ont eu la rougeole en Irlande, en 2000, le chiffre a grimpé à 1603. La même année, trois enfants sont morts de la maladie, jusque-là quasi éradiquée.

En 2004, 10 des 13 chercheurs qui avaient participé à l'étude (par ailleurs hautement contestée puisque ses résultats n'ont jamais été reproduits scientifiquement), se sont rétractés, toujours dans la revue *The Lancet*: « Nos travaux n'ont jamais fait de lien entre le vaccin ROR (rougeole,

le travail d'Andrew Wakefield souffrait aussi de nombreuses failles éthiques: examens invasifs (ponctions lombaires, loboscopies) sans autorisation d'un comité d'éthique et échantillons de sang récoltés lors d'une fête d'enfants contre rémunération.

Enfin, alors que sa recherche condamnait le triple vaccin ROR, Andrew Wakefield avait mis sur pied sa propre entreprise en vue de réaliser un nouveau vaccin contre la rougeole, ce qui le plaçait en conflit d'intérêts. « C'est infondé et injuste, a rétor-

a entouré cette recherche, du moins du point de vue scientifique, plusieurs chercheurs croient que le public risque de continuer de se méfier des vaccins. « Ça ne changera rien du tout, a commenté hier le microbiologiste et infectiologue Karl Weiss. Il y aura toujours deux catégories d'individus: une immense majorité convaincue du bien-fondé des vaccins, et une poignée d'irréductibles, adeptes de la théorie du complot. »

Résultat: « La théorie du complot va persister, et on risque d'entendre parler du vaccin et de l'autisme pendant des années, malheureusement », a aussi ajouté Gaston de Serres, médecin épidémiologiste à l'Institut national de santé publique du Québec.

C'est du moins ce que souhaite la réalisatrice Lina B. Moreco (*Silence, on vaccine*), laquelle déplore l'« acharnement » dont est victime le Dr Wakefield, alors qu'il serait au contraire très sain, selon elle, que l'on se demande « pourquoi on vaccine autant ».

De son côté, la Fédération québécoise de l'autisme et autres troubles envahissants de développement (TED) souhaite que l'on passe enfin à autre chose: « On essaye juste d'invalider les résultats d'une recherche d'il y a 12 ans, a dit hier la directrice générale, Johanne Lauzon. Pendant ce temps, les TED continuent de progresser et on ne sait pas pourquoi. Est-ce qu'on peut enfin arrêter de tourner en rond? »

« Une condamnation pour meurtre aurait été plus appropriée. Des enfants sont morts parce que des parents ont cru à ces théories. »

oreillons, rubéole) et l'autisme (...). Toutefois, nous avons évoqué la possibilité qu'un tel lien puisse exister. »

## Des failles éthiques

Cette fois, c'est à la suite d'un avis émis la semaine dernière par le General Medical Council britannique que *The Lancet* a décidé de carrément retirer cet article de ses archives. La semaine dernière, le conseil a en effet révélé que, outre les failles méthodologiques que l'on connaissait déjà (trop petit échantillon, étude financée par un groupe de parents d'autistes qui voulaient poursuivre les fabri-

qué le médecin la semaine dernière. Je n'ai aucun regret. » Signalons qu'il a quitté l'Angleterre et qu'il travaille désormais aux États-Unis, à l'International Child Development Resource Center.

## La fin d'un feuilleton?

« Une condamnation pour meurtre aurait été plus appropriée, a dit hier Philippe de Wals, président du Comité sur l'immunisation du Québec, en réaction à la nouvelle. Des enfants sont morts parce que des parents ont cru à ces théories », se désolait-il.

Si cette rétractation met un point final au feuilleton qui

## UN FEUILLETON LONG DE 12 ANS

### • 1998

La revue britannique *The Lancet* publie un article-choc écrit par 13 chercheurs qui affirment avoir trouvé des traces du virus de la rougeole (laissées par le vaccin de routine) dans des biopsies intestinales réalisées sur huit enfants autistes. Sans conclure à un lien, les chercheurs insinuent qu'un tel lien « pourrait exister » et réclament davantage de recherche en ce sens.

### • Début 2000

Onde de choc dans les familles: les taux de vaccination chutent radicalement. Ils tombent à 81 % en Angleterre et à 76 % en Irlande, des taux insuffisants pour maintenir l'immunité dans la population. En 2000, trois enfants meurent de la rougeole en Irlande.

### • 2004

Dix des treize chercheurs de l'étude controversée du *Lancet* se rétractent et affirment que leurs conclusions ont été mal interprétées. « Les

conséquences (de notre recherche) ont eu un effet majeur en santé publique. Nous estimons donc approprié de revoir collectivement notre étude en ce qui concerne l'interprétation qu'on en a faite. »

### • 2006

À la suite de cette étude-choc, une vingtaine de recherches sont menées dans le monde (dont une au Québec en 2006, réalisée sur 28 000 petits patients de l'Hôpital de Montréal pour enfants). Aucune n'est en mesure de reproduire les résultats de la recherche initiale ni d'entrevoir un quelconque lien entre vaccin, rougeole et autisme.

### • 2009

Sortie en salle du documentaire *Silence, on vaccine*, de Lina B. Moreco, qui relance le débat sur les dangers de la vaccination et donne la parole au Dr Wakefield, responsable de la recherche initiale.

### • 28 janvier 2010

Le conseil des médecins britanniques rappelle le Dr Wakefield à l'ordre et rend publique une série de fautes éthiques commises dans le cadre de sa recherche sur l'autisme.

### • 2 février 2010

La revue *The Lancet* se rétracte et efface carrément de ses archives la recherche du Dr Wakefield sur l'autisme.

## VOUS POURRIEZ ÊTRE ADMISSIBLE À L'ÉTUDE SI :

- vous êtes âgé de 40 à 80 ans;
- les médicaments standard ne parviennent pas à maîtriser convenablement la douleur;
- votre médecin a confirmé que vous êtes atteint d'arthrose.

## LES VOLONTAIRES :

- recevront sans frais les soins médicaux et les médicaments liés à l'étude;
- pourront prendre leurs analgésiques habituels pendant qu'ils reçoivent le médicament à l'étude;
- seront remboursés pour les dépenses qu'ils engageront dans le cadre de l'étude.

## ÉTUDE DE RECHERCHE SUR LA DOULEUR AU GENOU OU À LA HANCHE CAUSÉE PAR L'ARTHROSE

LE MÉDICAMENT QUE VOUS PRENEZ ACTUELLEMENT SOULAGE-T-IL EFFICACEMENT VOTRE DOULEUR AU GENOU OU À LA HANCHE?

Si vous avez répondu NON, vous pourriez être intéressé à en apprendre davantage sur un essai clinique relatif à un médicament expérimental contre la douleur au genou ou à la hanche causée par l'arthrose qui est en cours d'évaluation.

Nous sommes à la recherche de volontaires pour participer à cette étude.

Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec :

**Centre de recherche clinique ED-AMR 514 489-5546**

PA12-2004-FRC03  
Version 1, juin 2009

**FABRICVILLE**  
MEILLEURE QUALITÉ, MEILLEURS PRIX  
www.fabricville.com

**ÉNORME SÉLECTION!**  
tissus mode et de draperie  
en magasin

Achetez-en 1,  
(prix cour.)  
obtenez-en

**GRATUITS**  
(de valeur égale ou moindre)

**NOUVELLE RÉDUCTION!**

**COTONS À PIQUER 50%**  
de rabais

Imprimés pour la **ST-VALENTIN 40%**  
de rabais

Prix annoncés valides pour membres CLUB ELITE seulement. Exemples non-membres aussi disponibles en magasin. Les rabais de la carte CLUB ELITE ne s'appliquent pas aux commandes de décoration à domicile ou aux confections. Spéciaux de draperie non-valides pour les commandes à domicile ou les confections. La marchandise peut varier d'un magasin à un autre.

5250, rue Paré (à l'est de Décarie, à l'arrière de la station Shell) • 514.733.7118

CENTRE GREENFIELD PARK • 3566, boul. Taschereau • 450.472.6884  
CENTRE RÉGIONAL CHATEAUGUAY • 200, boul. d'Anjou • 450.699.6112  
PLACE VERSAILLES • 7275, rue Sherbrooke est • 514.493.6666  
AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO • 1311, boul. St-Bruno • 450.653.1303

CENTRE-VILLE • 354, rue Ste-Catherine ouest • 514.866.1821  
D.D.O. • 2050, boul. St-Régis • 514.683.4550  
LASALLE • 8469, boul. Newman • 514.365.8045  
GALERIES LAVAL • 1545, boul. Le Corbusier • 450.978.1313

**decorville** SERVICE À DOMICILE GRATUIT 514.388.6600  
Pour 085 raisons d'espérer, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

**LES SOLDES**

par **AIRFRANCE**

**Arrêt gratuit à Paris**

**FRANCE**  
À PARTIR DE  
**839\$**  
ALLER  
RETOUR

**EUROPE**  
À PARTIR DE  
**860\$**  
ALLER  
RETOUR

**MOYEN-ORIENT**  
À PARTIR DE  
**1165\$**  
ALLER  
RETOUR

TOUTES TAXES COMPRISES

+ d'offres sur  
**www.airfrance.ca**

**AIRFRANCE** **KLM** **DELTA**

Tarifs valables pour des départs de Montréal, Québec, Ottawa et Toronto entre le 20 janvier et le 6 mai 2010. Émission des billets au plus tard le 20 février 2010. D'autres destinations et dates de départ sont disponibles à d'autres prix. Séjour minimum un dimanche à destination, maximum 3 mois. Un arrêt à Paris est autorisé sans frais additionnels. Tarifs applicables aux nouvelles réservations uniquement et sujets à changement sans préavis. Le prix inclut les taxes et surcharges et est sujet à variation selon le taux de change. Nombre de sièges limité. Modification/remboursement assujettis à certains frais. Des frais de services de 20\$ par personne peuvent s'appliquer pour les billets émis au Centre de ventes et service Air France et dans les agences Air France. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

Grippe A (H1N1) Rapport du gouvernement fédéral

# Un vaccin jugé « sûr » malgré 12 décès

SARA CHAMPAGNE

Pour la première fois depuis le début de la deuxième vague de grippe A (H1N1) au Canada, le fédéral vient de produire un rapport qui indique que le nombre de cas d'allergies graves à ce vaccin est le même que celui observé après toute vaccination. Malgré tout, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) s'attend à ce que les provinces concernées mènent une enquête sur les 12 morts déclarées à la suite du vaccin et sur quatre fausses couches dans les causes demeurent incertaines.

En moyenne, que ce soit pour la grippe saisonnière ou pour les vaccins administrés aux enfants, on signale 1 cas d'effets secondaires graves pour 100 000 vaccinations. Dans le cas de la grippe A (H1N1), le taux d'effets secondaires graves enregistré est de 0,91 cas pour 100 000 doses.

Ce rapport sur « les effets secondaires suivant l'immunisation » est dévoilé alors que l'Agence vient d'annoncer un net recul de la deuxième vague de la grippe A (H1N1). Un seul cas de grippe A (H1N1) a été déclaré au pays depuis trois semai-

lions de Canadiens ont reçu le vaccin jusqu'à maintenant, soit environ 45 % de la population.

De ce nombre, 5994 personnes ont éprouvé des effets secondaires, dont 230 qui ont eu une réaction jugée grave (réaction au point d'injec-

parole Caroline Grondin a précisé que ces résultats permettent de conclure que le vaccin est « sûr et efficace ». Elle ajoute que la majorité des réactions sont « mineures » et que les réactions graves ont entraîné « une maladie parfois mortelle,

soudaines. Même si on signale que les Canadiens risquent davantage de contracter le SGB à la suite d'une mauvaise grippe que d'un vaccin, on note que, depuis 12 ans, 79 cas du syndrome ont été déclarés à la suite du vaccin contre la grippe saisonnière. C'est peu par rapport aux 24 cas répertoriés en quelques mois à peine après le vaccin contre la grippe A (H1N1).

Quant aux femmes enceintes qui ont reçu le vaccin (au nombre de 100 000), l'Agence signale que 26 ont eu des effets secondaires. De ce nombre, il y a eu un cas où les mouvements du bébé ont diminué et quatre fausses couches. À ce sujet, le rapport précise que rien n'indique que le vaccin est en cause et que le nombre de fausses couches signalées correspond au nombre auquel on peut s'attendre chez « les femmes enceintes non vaccinées ».

**En moyenne, que ce soit pour la grippe saisonnière ou pour les vaccins administrés aux enfants, on signale 1 cas d'effets secondaires graves pour 100 000 vaccinations. Dans le cas de la grippe A (H1N1), le taux d'effets secondaires graves enregistré est de 0,91 cas pour 100 000 doses.**

nes, pour un décès enregistré, en Ontario, la province la plus touchée.

Dans son rapport de surveillance des effets secondaires, daté du 28 janvier, on confirme que 25,14 millions de doses du vaccin ont été distribuées au pays. Selon l'ASPC, environ 15 mil-

lion, nausées, vomissements, étourdissements, maux de tête, fièvre). La moitié de ces cas, soit 126 personnes, ont souffert d'une réaction anaphylactique, c'est-à-dire d'une allergie grave. L'une de ces personnes en est morte.

À l'Agence de la santé publique du Canada, la porte-

une hospitalisation, une invalidité ou la mort ».

## Syndrome de Guillain-Barré

L'Agence de la santé continue par ailleurs son enquête sur 24 cas de syndrome de Guillain-Barré (SGB), une maladie qui se caractérise par une faiblesse ou une paralysie

## PLUS ÉCONOMIQUE SUR ROUTE QUE L'ACCORD ET LA CAMRY<sup>1</sup>



Modèle LTZ illustré

PRIX À L'ACHAT

20 599\$<sup>2</sup>

INCLUT  
500\$  
DE BONI  
« MÉDAILLE D'OR »<sup>3</sup>  
ET  
2000\$  
DE RABAIS  
À LA LIVRAISON<sup>3</sup>

ROUTE: 5,9 L/100 km (48 mi/gal)  
VILLE: 9,4 L/100 km (30 mi/gal)<sup>1</sup>

## LA MALIBU 2010 DE CHEVROLET

- 5,9 L/100 KM ET PLUS DE 1 040 KM SUR ROUTE AVEC UN SEUL PLEIN<sup>1</sup>
- SÉCURITÉ EXCEPTIONNELLE: COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES, ONSTAR<sup>MD4</sup> AVEC NOTIFICATION AUTOMATIQUE D'AVIS DE COLLISION, ASSISTANCE AU REPÉRAGE D'UN VÉHICULE VOLÉ ET TÉLÉDÉVERROUILLAGE
- CARACTÉRISTIQUES DE PREMIER CHOIX: MOTEUR DE 2,4 L DÉVELOPPANT 170 HP, ROUES DE 17 PO, BOÎTE AUTOMATIQUE 6 VITESSES EN OPTION, SYSTÈME SONORE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À 6 HAUT-PARLEURS

Un gagnant du prix « Meilleur achat » de Consumers Digest<sup>5</sup>

★★★★★  
LA PLUS HAUTE COTE DE SÉCURITÉ DÉCERNÉE PAR LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN<sup>6</sup>



LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS  
5 ANS  
160 000 KM  
DU GROUPE MOTOPROPULSEUR  
ASSISTANCE ROUTIÈRE  
TRANSPORT DE COURTOISIE



chevrolet.ca

## GARANTIE DE SATISFACTION 60 JOURS<sup>7</sup>

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. L'offre s'applique au modèle Malibu LS 2010 de Chevrolet (12G69/R7B). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Selon une comparaison avec les données sur nos concurrents publiées dans le Guide de consommation de carburant 2010 de Ressources naturelles Canada. Selon les essais effectués par GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada pour la Malibu 2010 de Chevrolet avec moteur ECOTEC 4 cylindres de 2,4 L et boîte automatique 6 vitesses TAPShift. Votre consommation réelle de carburant peut varier. 2. Transport (1 350\$), immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, frais d'administration, droits et toutes taxes en sus. Cette offre inclut le rabais de livraison de 2 000\$ ainsi que le boni « Médaille d'or » de 500\$. Inclut un rabais fidélité de 1 000\$ à l'achat de la Malibu accordé aux propriétaires GM. 3. Le crédit de livraison de 2 000\$ (excluant les taxes) est offert au concessionnaire par le fabricant et réservé aux clients qui paient comptant. Ce rabais aura un impact sur le taux effectif de crédit des clients qui optent pour le financement. Le boni « Médaille d'or » de 500\$ correspond à un rabais pour la livraison du constructeur au concessionnaire (excluant les taxes) offert sur tous les modèles Chevrolet, Pontiac, Buick, GMC et Hummer 2009/2010, excluant les modèles Saturn et Saab, les Camaro, Express/Savana, Corvette ZR1 et les camions poids moyen. Les offres s'appliquent aux modèles neufs ou de démonstration. Offres d'une durée limitée, modifiables sans préavis. Prise de possession au plus tard le 1er mars 2010. 4. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar et en connaître les limitations, visitez onstar.ca. 5. Le sceau « Best Buy » est une marque déposée de Consumers Digest Communications, LLC, utilisée sous licence. 6. Modèle 2010 testé. Les cotes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la NHTSA — (www.safercar.gov). 7. Retour du véhicule de 30 à 60 jours après l'achat; kilométrage inférieur à 4 000 km. Les frais d'utilisation du véhicule et d'autres restrictions s'appliquent. Offre d'une durée limitée; modifiable sans préavis, ne pouvant être combinée avec certaines offres. Visitez votre concessionnaire ou chevrolet.ca pour obtenir des détails. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegm.pourétudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

## ACTUALITÉS

Le premier ministre de Terre-Neuve hospitalisé

# La chirurgie de Danny Williams aux États-Unis soulève bien des questions

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — L'hospitalisation aux États-Unis du premier ministre de Terre-Neuve, Danny Williams, soulève bien des questions à Ottawa... et à Washington.

La vice-première ministre de la province atlantique, Kathy Dunderdale, a confirmé hier matin que le chef du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador se trouve actuellement aux États-Unis, afin d'y subir, dans les prochains jours, une opération chirurgicale au cœur.

Sans préciser la nature de l'actemédical, M<sup>me</sup> Dunderdale s'est contentée de dire que le premier ministre Williams s'était rendu aux États-Unis à la recommandation de ses médecins, et que subir l'opération dans la province n'avait « jamais été une option ».

L'opération est « sérieuse », mais le pronostic est bon, a ajouté la vice-première ministre. M. Williams pourrait s'absenter de son poste de trois à 12 semaines.

Bien que les informations soient jusqu'à présent fragmentaires, il n'en fallait pas plus pour donner des muni-

Unis. Pour plusieurs, l'histoire du premier ministre révèle les faiblesses d'un système canadien vanté par les partisans de la réforme proposée par le président Obama.

Les Canadiens « préfèrent payer que d'attendre », peut-on lire sur redstate.com. Si le système canadien était si bon,

teront pas pour affirmer que le système de santé canadien est inférieur. J'ai bien peur que c'est ce qui arrive, a souligné M<sup>me</sup> Barlow. Notre système peut être amélioré, comme tous les systèmes, mais il n'est pas brisé. Et nous n'avons certainement pas besoin d'un système

**Pour plusieurs, l'histoire du premier ministre révèle les faiblesses d'un système canadien vanté par les partisans de la réforme proposée par le président Obama.**

tions aux opposants à la réforme du système de santé proposée par le président américain Barack Obama.

Hier, la blogosphère a été envahie de commentaires, sur certains sites politiquement à droite, discréditant le système canadien de santé publique et vantant le statu quo aux États-

pourquoi un premier ministre irait-il aux États-Unis se faire soigner? demandent plusieurs blogueurs.

Exactement la réaction que redoutait Maude Barlow, présidente nationale du Conseil des Canadiens.

« J'espère vraiment que certains groupes n'en profi-

comme celui des États-Unis, où 50 millions d'Américains n'ont pas d'assurance pour les soins de santé. »

Grande défenderesse des soins de santé publics universels, M<sup>me</sup> Barlow redoute que les partisans du privé n'utilisent cet exemple précis pour discréditer le système canadien.

« Nous ne savons pas pour quelle raison il se rend là-bas et, évidemment, il faudra lui demander ce qu'il ne pouvait pas recevoir comme soins, ici au Canada, a-t-elle soutenu, critique. On ne sait pas non plus qui va payer pour ses soins. Mais ce n'est pas nouveau que des Canadiens fortunés se rendent aux États-Unis. Par contre, ils n'ont pas besoin de le faire. Si c'est une opération sérieuse, ils peuvent avoir un excellent service ici. »

À Ottawa, ministres et députés de tous les partis, prudents, ont souhaité un prompt rétablissement à M. Williams. Mais la décision d'aller aux États-Unis soulève là aussi des questionnements.

« Si c'est quelque chose qu'on peut faire ici, ça donne un très mauvais exemple, a estimé le député du NPD Yvon Godin, sur les ondes de CTV. Ça envoie le message aux Canadiens que les pauvres ne peuvent pas recevoir des soins, mais les riches, oui. Et ça donne des arguments à ceux en faveur du privé en santé au Canada aussi. »

Selon M. Godin, ce n'est pas l'exemple que doit donner un premier ministre d'une province qui fait la promotion du système public.

Avec La Presse Canadienne

## Le NPD demande une commission d'enquête sur la violence dans le sport

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Après l'incident survenu en janvier dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, le Nouveau Parti démocratique, à Ottawa, estime qu'il est temps de tenir, dans l'ensemble du Canada, une commission d'enquête sur la violence dans le sport.

« Nous avons tous vu les images troublantes de Mikael Tam en convulsions sur la patinoire. Il y a eu beaucoup d'autres incidents du genre. C'est le temps de regarder la situation sérieusement », a souligné le député néo-démocrate Glenn Thibeault, qui a lui-même autrefois arbitré pour les ligues mineures du nord de l'Ontario.

Lors d'un match opposant les Remparts de Québec aux Huskies de Rouyn-Noranda, l'attaquant Patrice Cormier a asséné un violent coup de coude à la tête de Tam qui, après un passage à l'infirmerie, s'en est finalement sorti indemne.

« Nous nous dirigeons tout droit vers une situation où quelqu'un va se faire tuer », a renchéri le chef adjoint du NPD, Thomas Mulcair.

Bien que la violence ait toujours fait partie du sport, une « escalade » des incidents dans les dernières années impose de se pencher sur la question, estime le NPD, qui propose d'inviter en commission d'enquête des professionnels de la santé, des juristes,

et même des parents qui craignent maintenant d'envoyer leurs enfants sur la glace.

« Des voix s'élèveront pour dire que les politiciens et les policiers ne devraient pas s'en mêler. Comme s'il était question d'une profession régie par un ordre professionnel. Mais ce n'est pas le cas. Les règles doivent être clarifiées », a ajouté M. Mulcair.

LHJMQ

Au Québec, la Ligue de hockey junior majeur (LHJMQ) tente d'instaurer depuis quelques années un changement dans la culture du sport, après l'incident largement médiatisé impliquant le gardien de but des Remparts de Québec, Jonathan Roy, qui a roué de coups son opposant, Bobby Nadeau, en mars 2008. Un comité mis sur pied après cette attaque violente avait accouché de dizaines de recommandations et, depuis, les statistiques de la LHJMQ se sont légèrement améliorées.

Après le coup de coude violent du 17 janvier dernier, un geste jugé « dangereux et intolérable », la Ligue a adopté une sanction exemplaire: l'attaquant-vedette des Huskies de Rouyn-Noranda est suspendu pour le reste de la saison, y compris les séries éliminatoires.

L'équipe a interjeté appel de la décision du préfet de la discipline, tel qu'il est possible de le faire dans les règlements de la LHJMQ.

# Vente trottoir

## Jusqu'à

# 70%

## de rabais

## Jusqu'au 7 février

### PLACE VERSAILLES

LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE

PLUS DE 225 MAGASINS

INCLUANT WINNERS HOMESENSE, ZELLERS, BUREAU EN GROS ET MAXI.

TUNNEL LAFONTAINE ET RUE SHERBROOKE EST



### Vêtements sur mesure à prix avantageux



## LE SOLDE SUR MESURE DE FÉVRIER HARRY ROSEN EST EN COURS. COMPLETS À COMPTER DE 895 \$

L'opportuniste qui sommeille en vous voudra sauter sur cette occasion de se procurer un complet sur mesure Coppley à compter de 895 \$ ! En effet, durant le Solde sur mesure de février Harry Rosen, vous bénéficiez du meilleur rapport qualité-prix de l'année. Profitez-en pour vous offrir le luxe d'un complet taillé expressément pour vous selon le tissu choisi et qui reflète parfaitement votre personnalité. Les complets sont offerts à compter de seulement 895 \$ et les chemises habillées à partir de 149,50 \$ lorsqu'on en commande au moins trois. Vestons sport et pantalons sont également offerts à prix réduit. De plus, la livraison est garantie en quatre semaines. Le Solde sur mesure de février Harry Rosen bat son plein. Vous aurez fière allure à meilleur prix.

COMPLETS À COMPTER DE 895 \$

CHEMISES HABILÉES À COMPTER DE 149,50 \$  
(À L'ACHAT DE TROIS OU PLUS)

# HARRY ROSEN

MORT DE MICHAEL JACKSON

# Le médecin serait sur le point d'être accusé

NICOLAS BÉRUBÉ  
LOS ANGELES

Le médecin de Michael Jackson serait sur le point d'être accusé d'avoir causé la mort du chanteur pop l'an dernier, selon ce qu'a rapporté l'Associated Press hier soir.

Le bureau du procureur de Los Angeles pourrait porter des accusations d'homicide involontaire dès ce matin contre le D<sup>r</sup> Conrad Murray. Selon le site d'informations TMZ, qui cite des sources

judiciaires, le D<sup>r</sup> Murray envisagerait de se livrer lui-même aux autorités.

## Pas de confirmation

L'avocat du D<sup>r</sup> Murray, Ed Chernoff, a confirmé hier que son client était à Los Angeles. Mais cela ne serait pas lié au processus judiciaire en cours, a-t-il dit. «Oui, il est ici pour rencontrer ses avocats et pour visiter de la famille. Si les policiers le cherchent, il ne se cache pas. Nous sommes prêts à le livrer à la justice, et ils le savent.»

Il a ajouté que, contrairement à l'information qui cir-

cule dans les médias, aucune date de comparution n'a été fixée. Le D<sup>r</sup> Murray habite et pratique la médecine à Houston, au Texas. Il serait arrivé en Californie le week-end dernier.

Les accusations devraient être portées devant un juge, qui devra entendre les deux parties et interviewer des témoins afin de déterminer si la cause mérite d'être entendue.

Au bureau du procureur du comté de L.A., hier, on ne voulait pas confirmer ou infirmer la nouvelle. «Nous n'avons rien à dire pour le moment»,

a dit Sandi Gibbons, une porte-parole.

Murray avait été engagé par AEG Entertainment, la société de promotion de Michael Jackson, pour superviser les traitements médicaux de la star pendant un grand spectacle d'adieu prévu dans un stade de Londres, l'été dernier.

## Cocktail de médicaments

Mais Michael Jackson est mort dans son sommeil le 25 juin. Une analyse du coroner avait déterminé que le Propofol, un puissant sédatif, ainsi que du Lorazepam avaient causé

la mort du chanteur âgé de 50 ans. Le coroner a indiqué qu'il s'agissait d'un homicide.

Le D<sup>r</sup> Murray ne nie pas avoir administré ces substances à son patient, mais il soutient avoir agi de façon correcte. «Le D<sup>r</sup> Murray a donné à Michael Jackson des substances qui n'auraient pas dû provoquer sa mort», soutient son avocat.

Conrad Murray, 50 ans, est père d'au moins sept enfants, issus de relations avec six femmes. Son plus jeune enfant, un bébé de 11 mois, habite avec sa mère en Californie.

# VOUS CHERCHEZ MIEUX ? BONNE CHANCE.

## LOCATION

CIVIC BERLINE DX 2010

**198 \$<sup>†</sup>** /MOIS **48 MOIS**

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

1 240 \$ COMPTANT REQUIS

## ACHAT

CIVIC BERLINE DX 2010

**258 \$<sup>††</sup>** /MOIS

72 MOIS À 2,4 %

**0 \$ COMPTANT**

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

AUSSI DISPONIBLE :  
TAUX DE FINANCEMENT À  
L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS

**0,9 %<sup>\*</sup>**

P.D.S.F. RÉVISÉ DE 1000 \$<sup>\*\*\*</sup>

**15 990 \$**



Vous louez déjà une Honda ?

Obtenez une réduction de taux jusqu'à

**1% + 500 \$<sup>\*\*</sup>**

pour l'achat ou la location de tous véhicules Honda 2010.

Honda Canada est le manufacturier automobile ayant reçu le plus de prix ALG – valeur résiduelle par segment individuel.



L'Association des concessionnaires Honda du Québec

**HONDA**

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez [honda.ca](http://honda.ca) ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

[HONDA.CA](http://HONDA.CA)

\*L'offre de location-ball est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2010 neuve (modèle FALIEZNE). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus. Les frais de RDPRM (jusqu'à 46 \$), taxes et droits, assurances, immatriculation et frais d'administration (le cas échéant) sont en sus. \*\*L'offre de financement à l'achat est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2010 neuve (modèle FALIEZNE). Transport et préparation inclus. Le montant financé à 2,4% est de 17 385,00 \$. Le total des frais de crédit est de 1 351,00 \$ pour une obligation totale de 28 516,00 \$. Les frais de RDPRM (jusqu'à 46 \$), taxes et droits, assurances, immatriculation et frais d'administration (le cas échéant) sont en sus. Le taux de financement à l'achat de 0,9% est disponible pour tous les modèles Civic 2010 pour une période allant de 1% à 300 \$ es contre aux particuliers qui ont déjà un véhicule en location auprès de SFHI et dont les paiements sont à jour au moment de se prévaloir de l'offre. Cette réduction est applicable sur le taux de financement à l'achat ou celui applicable à la location d'un nouveau véhicule Honda 2010 plus le montant de la location d'un ancien véhicule Honda 2010. La réduction ne peut être transférée à la location d'un autre véhicule. \*\*\*P.D.S.F. révisé de 1000 \$ plus le montant de la location d'un ancien véhicule Honda 2010. Les offres de financement à l'achat de 0,9% et de 1,9% sont disponibles pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

LA PRESSE

## Le Québec qui gagne

Un cahier spécial à lire samedi.



## POLITIQUE

## NORMES D'ÉMISSIONS DES VÉHICULES AUTOMOBILES

## Vive tension entre Ottawa et Québec

FRANÇOIS CARDINAL  
ET HUGO DE GRANDPRÉ

La tension est vive entre Québec et Ottawa, qui s'accusent mutuellement de ne pas agir convenablement dans le dossier climatique.

En entrevue hier, la ministre québécoise de l'Environnement, Line Beauchamp, s'est dite «très, très étonnée» par les commentaires de son homologue fédéral, qui a qualifié son règlement sur les autos de «sottise».

Dans un discours prononcé lundi à l'Université de Calgary, le ministre Jim Prentice a soutenu que les normes québécoises d'efficacité énergétique des véhicules, édictées en décembre dernier, constituent «l'un des plus flagrants exemples de la sottise (folly) d'essayer d'agir seul dans une économie intégrée».

Ces commentaires ont fait bondir l'opposition à Ottawa, les écologistes et le gouvernement Charest, qui les ont condamnés pour leur «inexactitude», voire leur «ridicule».

Confirmant encore un peu plus la vive tension qui existe entre les deux gouvernements, la ministre Beauchamp a soutenu que les propos formulés déforment carrément la réalité. «Je me surprends de voir M.



PHOTO ADRIAN WYLD, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE  
Jim Prentice, ministre fédéral de l'Environnement, s'est attiré les foudres de tous les partis de l'opposition dans le dossier des gaz à effet de serre.

Prentice appuyer totalement la position des constructeurs automobiles, a-t-elle dit. D'autant plus que dans le passé, chaque fois que nous avons parlé de ce règlement, (le fédéral) a salué l'initiative.»

Elle s'est montrée d'autant plus étonnée qu'Ottawa a annoncé dans son propre règlement sur les émissions de gaz à effet de serre des nouveaux véhicules – actuellement à l'étude – qu'il souhaitait se placer «au pair avec les normes nationales des États-Unis et, d'ici 2016, avec celles de la Californie».

En ce sens, Équiterre estime que M. Prentice «s'est couvert de ridicule» et qu'il gagnerait à faire preuve de plus de cohérence dans ses interventions, plutôt que de se livrer à «de la petite politique mesquine», selon Steven Guilbeault.

À Ottawa, le député néo-démocrate Thomas Mulcair, lui-même ancien ministre de l'Environnement du Québec dans le gouvernement Charest, est allé jusqu'à demander que Jim Prentice soit remplacé immédiatement.

«C'est inimaginable d'avoir

un ministre qui est censé être responsable de l'environnement reprocher à une province de trop bien protéger l'environnement», a-t-il lancé.

Tout comme M. Mulcair, les autres partis de l'opposition ont dénoncé la contradiction d'un gouvernement fédéral qui s'attaque à une province qui agit en matière d'environnement, alors que lui-même est incapable de le faire. «(Le gouvernement conservateur) est en train de faire la preuve que le Québec ne voit pas ses intérêts bien servis dans le Canada, ni sur le plan économique, ni sur le plan environnemental», a lancé le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

«C'est une très mauvaise façon de gérer une fédération, a renchéri le chef libéral, Michael Ignatieff. Ce que la population canadienne cherche, c'est une consultation entre les gouvernements et non pas une bagarre entre les gouvernements.»

Par ailleurs, en entrevue avec *La Presse*, M<sup>me</sup> Beauchamp a tenu à «rétablir les faits» avancés par M. Prentice. À commencer par l'isolement présumé du Québec, accusé d'agir en solitaire. Elle a rappelé que pas moins de 15 États américains, représentant plus de 40% du marché automobile des États-

Unis, ont adopté le règlement californien sur lequel Québec a calqué sa nouvelle norme. Deux autres États étudient la possibilité d'en faire autant.

«La position d'Ottawa est vraiment désolante, car elle démontre que M. Prentice ne comprend tout simplement pas le règlement québécois», a confirmé le président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), André Bélisle, qui a précisé que deux provinces canadiennes songent aussi à emboîter le pas.

En entrevue au réseau CTV, en fin de journée, le ministre Prentice a tenté de clarifier sa pensée. «J'ai simplement présenté l'argument que nous devons faire cela sur une base harmonisée à l'échelle continentale», a-t-il dit.

Précisons que, selon le nouveau règlement québécois, les autos vendues par les constructeurs doivent, au total, respecter une norme de 187 g de CO<sub>2</sub> par kilomètre dès cette année (environ 7,7 L/100 km). Elles ne devront émettre que 127 g en 2016 (environ 5,3 L/100 km).

Lire aussi les textes d'André Pratte et d'Alain Dubuc, en pages 20 et 21.

## Les gaz à effet de serre en hausse au Québec

FRANÇOIS CARDINAL

Sans tambour ni trompette, le gouvernement Charest a annoncé en fin de journée lundi que les gaz à effet de serre (GES) du Québec avaient crû de 3,7% de 2006 à 2007. Cela signifie que la province émettait alors 5,6% plus d'émissions qu'en 1990.

Selon la ministre de l'Environnement, Line Beauchamp, «cette augmentation est regret-

table, mais il n'y a pas lieu d'être alarmiste». En entrevue, elle a expliqué que l'hiver rigoureux de 2007 avait obligé le Québec à utiliser la centrale thermique de Bécancour, ce qui a poussé les émissions vers le haut.

«Il faut aussi noter que tous les programmes sont entrés en vigueur en 2008. Les effets positifs des actions devraient donc se faire sentir à partir de 2008 et au cours des années subséquentes», a-t-elle indiqué.

La ministre s'est néanmoins dite «préoccupée» par la hausse des émissions du secteur du transport, que le Québec ne réussit pas à contenir. L'augmentation du nombre de véhicules a en effet fait grimper les GES de 2,1 mégatonnes en 2007. «Voilà d'ailleurs pourquoi on va de l'avant tout de suite avec les normes d'efficacité énergétique des automobiles (critiquées lundi par Ottawa)», a ajouté la ministre.

Mais les groupes écologistes sont plus critiques dans leur interprétation des chiffres. Équiterre et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ont rappelé que le secteur du transport a vu ses émissions croître de 29,3% entre 1990 et 2007.

De l'avis du président de l'AQLPA, André Bélisle, le Québec n'honorera tout simplement pas la cible du proto-

cole de Kyoto (6% de moins que le taux de 1990), qui devait être atteinte dès 2008 et jusqu'en 2012.

«Malheureusement, au rythme actuel, il semble que ce ne sera qu'en 2012 qu'on pourra atteindre l'objectif global fixé pour 2008-2012. Le Québec doit donc redoubler d'ardeur pour assurer l'atteinte de son nouvel objectif, annoncé en décembre dernier pour 2020, soit 20% de moins qu'en 1990.»

## Votre choix santé

À 449<sup>99</sup>

ENERGETICS

ENERGETICS Spinner

Vélo de spinning avec console

Notre prix rég. 599,99

449,99

Épargnez

150\$



BREMSHEY

BREMSHEY Control

Vélo d'exercice avec simple console

Notre prix rég. 799,99

449,99

Épargnez

350\$

À 999<sup>98</sup>

LifeFitness

LIFE FITNESS C1

Vélo d'exercice avec console de base

Notre prix rég. 1299,98

999,98

Épargnez

300\$



LifeFitness

LIFE FITNESS GS2

Appareil de musculation

Notre prix rég. 1399,99

999,98

Épargnez

400\$

À 1299<sup>98</sup>

VISION FITNESS

VISION T9200

Tapis roulant avec console Simple

Notre prix rég. 1529,98

1299,98 ou

108,33/mois<sup>1</sup>

Épargnez

230\$



HOIST

HOIST HV3

Appareil de musculation

Haltères empilables de 150 lbs

Notre prix rég. 2199,98

1299,98 ou

108,33/mois<sup>1</sup>

Épargnez

900\$



Financement disponible / Livraison et installation à domicile / Garanties prolongées Voir détails en magasins

fitnesssource.ca

Payez le prix de votre achat en 12 versements mensuels égaux, sans intérêt<sup>‡</sup>

Laval 2348, autoroute Chomedey, Méga Centre Ste-Dorothée 450 689-5032

Dollard-des-Ormeaux 3345, boul. des Sources, Plaza Centennial 514 683-5333 • Terrebonne 1000, boul. des Seigneurs, Complexe Les Experts 450 326-1470

Cette promotion de 7 jours débute le 3 février 2010. Les prix de cette annonce sont en vigueur du 3 au 9 février 2010 aux magasins Fitness Source<sup>MD</sup>. Les rabais sur certains items peuvent se prolonger après cette promotion. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité Fitness Source<sup>MD</sup> fera les corrections nécessaires et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. Les quantités peuvent être limitées. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier par magasin. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. Les taxes et les frais de livraison et d'installation (si applicable) sont payables le jour de votre achat. Sur approbation de votre demande de financement et de carte de crédit Visa Desjardins par le service de crédit de Services de cartes Desjardins ("Desjardins"). Possibilité de crédit uniquement pour le montant net de votre achat. Financement disponible seulement sur les appareils d'entraînement dont le prix de vente est supérieur à 999,99\$ avant les taxes. Aucun frais d'adhésion ou de renouvellement. Facturation: un premier paiement mensuel équivalent à un douzième du prix d'achat avant taxes vous sera facturé par Desjardins sur le premier état de compte mensuel suivant le jour de votre achat et sera exigible vingt-et-un (21) jours après la mise à la poste de votre état de compte. Ceci constituera votre paiement minimum pour toute la durée du programme, jusqu'à plein paiement. Si le paiement mensuel minimum n'est pas effectué au plus tard à la date mentionnée à votre état de compte, l'intérêt annuel applicable sur tout montant en souffrance sera calculé aux taux de 19,4% annuellement et vous sera facturé ainsi que les autres montants en souffrance. Copie et détails de la demande de financement et carte de crédit Visa Desjardins Accord D sont disponibles en magasins. Photos à titre indicatif seulement. Ne peut être jumelé à une autre promotion. Malgré toute l'attention portée à la préparation du présent document, des erreurs auraient pu s'y glisser et les correctifs, s'il y a lieu, seront apportés en magasin. Faites usage du crédit avec discernement. Exemple de frais: Si votre solde quotidien moyen en souffrance est de: 100\$ 500\$ 1000\$ Les frais d'intérêts pour une période de 30 jours seront de: 1,59\$ 7,97\$ 15,95\$

Citoyenneté aux étudiants étrangers

# Vif intérêt en Inde

DENIS LESSARD

**BOMBAY — Le Québec pourrait accueillir beaucoup plus d'immigrants à la suite de la décision d'accorder un certificat de sélection aux étudiants étrangers qui obtiennent un diplôme au Québec, a souligné hier le premier ministre Charest.**

« Cela va avoir une influence. Cela ne fait pas partie des quotas d'immigration, on reçoit environ 25 000 étudiants par année », a expliqué M. Charest hier avant de quitter Bombay, la première étape de sa tournée d'une semaine en Inde.

Le Québec vise à accueillir 55 000 immigrants chaque année, mais l'apport des étudiants étrangers fera vite gonfler ces chiffres. « On veut travailler avec les universités pour augmenter cette offre. Les universités du Québec sont ici, avec moi, pour ça », a expliqué M. Charest. L'obtention d'un certificat de sélection du Québec accélère grandement les formalités pour obtenir la citoyenneté canadienne.

Les quotas de nouveaux arrivants « seront ajustés ». Les étudiants doivent faire preuve d'une connaissance intermédiaire du français pour être acceptés au Québec. « Dans le cas des étudiants indiens, on verra quel impact cela aura. Ce ne sont pas tous les marchés qui leur sont ouverts. Pour eux, le Canada c'est quand même loin, c'est un pays nordique », a-t-il rappelé. Le Québec doit faire « un effort supplémentaire pour cette clientèle, ce que n'ont pas à faire les États-Unis ou la Grande-Bretagne. » Actuellement, il y a 400 étudiants indiens au Québec. L'annonce qu'a faite M. Charest lundi à l'Université de Bombay lui a valu un reportage dans *The Times of India*, un important quotidien qui couvre tout le sud de l'Inde. « Le Canada attire les Indiens en offrant sa citoyenneté », a titré le journal. La doyenne du département de français, Dr Vidya Vencastesan, y rappelle que « les étudiants indiens doivent regarder le Québec comme destination, cette société encourage et respecte les différences ».

Coprésident de l'Indian Merchants' Chamber, la plus ancienne chambre de commerce de l'Inde, Clarence Fernandez prédit que l'ouverture annoncée par Québec suscitera de très nombreuses candidatures. « D'abord, les Indiens aiment étudier à l'étranger. Beaucoup optaient pour l'Australie, mais, récemment, il y a eu des incidents racistes contre des étudiants indiens là-bas. Étudier au Royaume-Uni est devenu inaccessible pour beaucoup à cause des coûts. »

Aussi, bien que le Québec soit une société francophone, les ressortissants indiens savent qu'ils peuvent fonctionner avec une bonne connaissance de l'anglais. Le président de la chambre de commerce, Gul Kripalani, qui a vécu à Montréal, croit que six mois de formation suffisent pour avoir une connaissance minimale du français.

**+** UN PAYS SANS AMBULANCE À LIRE DANS LA PRESSE AFFAIRES, PAGE 7.

MÉDECINS SPÉCIALISTES

## Charest veut éviter une « guerre »

DENIS LESSARD

**BOMBAY —** Les hausses d'honoraires de 4% par année que demandent les médecins spécialistes sont irréalistes, estime le premier ministre Charest, qui a choisi de ne pas hausser le ton, même si les spécialistes sont clairement sur le sentier de la guerre.

Le gouvernement a offert un total de 7% d'augmentation en cinq ans à l'ensemble des salariés du secteur public. Si les médecins partent en guerre, a dit Jean Charest hier, « on sait qui va payer de toute façon. Ce n'est pas une guerre envers le gouvernement, mais envers les contribuables ».

Les médecins avaient déjà obtenu des hausses de 4% à l'époque du ministre Philippe Couillard. Ils avaient demandé la parité avec leurs collègues du reste du Canada, et un comité d'experts avait coupé la poire en deux.

Les dirigeants de la Fédération des médecins spécialistes ont obtenu de leurs 8000 membres une contribution pouvant aller jusqu'à 5000\$ pour financer une campagne destinée à expliquer leurs revendications à la population. Ce « fonds de guerre » pourrait par conséquent atteindre 40 millions de dollars. Mais Jean Charest reste calme.

« Tout le monde connaît la réalité des finances publiques au Québec. On veut tous vivre avec cette réalité. On veut négocier de bonne foi, on n'est pas en guerre et on ne veut pas créer un climat d'affrontement », a-t-il dit.

L'AVANTAGE  HYUNDAI™ AU QUÉBEC, C'EST BRILLANT !

# DERNIÈRE CHANCE

## LA MEILLEURE OFFRE SUR UNE BERLINE INTERMÉDIAIRE

SONATA GL 2010



VILLE 9,7 L / 100 km  
ROUTE 6,2 L / 100 km

À PARTIR DE

**17 999\$**

**OFFRE À LA LOCATION**  
**301\$**  
PAR MOIS / 60 MOIS<sup>1</sup>  
**0\$ COMPTANT**

**OFFRE À L'ACHAT**  
**262\$**  
PAR MOIS / 84 MOIS<sup>1</sup>  
**3,35% FINANCEMENT**  
**0\$ COMPTANT**

Financement de 0% à l'achat aussi disponible jusqu'à 36 mois<sup>11</sup>

**0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.**

**Offre à la location et à l'achat avec 0\$ COMPTANT !**

**VÉHICULE LE PLUS ÉCONERGÉTIQUE DE SA CATÉGORIE\*\***

– Prix écoÉNERGIE de Ressources naturelles Canada

**PLUS GRAND ESPACE INTÉRIEUR DE SA CATÉGORIE\*\*\***



(Modèle Sonata Limited 2010 montré\*)

**CARACTÉRISTIQUES INCLUSES DANS LA SONATA GL 2010**

- Moteur 4 cylindres de 2,4 L à 16 soupapes (D-CVVT) de 175 chevaux
- Six coussins gonflables
- Freins antiblocage ABS avec répartition électronique de la puissance de freinage (EBD)
- Climatiseur
- Radio AM/FM/XM/CD/MP3 et 6 haut-parleurs
- Baquets avant chauffants
- Verrouillage électrique et téléverrouillage avec alarme
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants à réglage électrique
- Volant inclinable et télescopique

**GARANTIE 5 ANS**

**5 ans / 100 000 km**  
Garantie globale limitée<sup>11</sup>  
Garantie complète de Hyundai sans franchise.



**HYUNDAI**  
hyundaicanada.com

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUS LES VÉHICULES HYUNDAI.

\* Les noms, logos, noms de produits, noms de caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. et sont utilisés sous licence. <sup>1</sup> Offre de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les modèles neufs en stock. <sup>2</sup> Sonata GL 2010, transmission manuelle (financement à partir de: 17 999\$). Mensualités de location de 301\$ pour 60 mois sans obligation au terme du contrat de location. <sup>3</sup> Premier mensuel et comptant requis à l'achat. <sup>4</sup> Frais de livraison et de destination. <sup>5</sup> Frais de livraison et de destination. <sup>6</sup> Frais de livraison et de destination. <sup>7</sup> Frais de livraison et de destination. <sup>8</sup> Frais de livraison et de destination. <sup>9</sup> Frais de livraison et de destination. <sup>10</sup> Frais de livraison et de destination. <sup>11</sup> La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Voir un concessionnaire pour tous les détails.

## ACTUALITÉS

INFRACTION À LA LOI SUR LE LOBBYISME

## Le député Jean D'Amour plaide coupable

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le député libéral Jean D'Amour voulait « tourner la page » en plaçant coupable à une infraction à la loi sur le lobbyisme. Il a plutôt relancé le débat sur l'éthique à Québec.

L'Action démocratique du Québec réclame sa démission, alors que le Parti québécois demande son expulsion du caucus libéral. Mais le gouvernement Charest passe l'éponge.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales a envoyé un constat d'infraction à Jean D'Amour lundi, à peine une semaine après avoir reçu un rapport d'enquête du commissaire au lobbyisme.

M.D'Amour n'a pas contesté l'accusation pénale et a payé l'amende de 500\$, plus les frais de 138\$, « afin de mettre un terme définitif à cette affaire » et « tourner la page ». En conférence de presse à Rivière-du-Loup hier, il a dit avoir « toujours agi de bonne foi » et n'avoir « jamais eu l'intention de contrevenir sciemment à la loi ». Il entend rester député de Rivière-du-Loup.

Les actes reprochés à Jean D'Amour remontent au 10 février 2009, alors qu'il travaillait pour la firme d'ingénierie

rie BPR. Il a fait du lobbyisme auprès d'un « titulaire de charge publique » de Rivière-du-Loup, violant ainsi la règle « d'après-mandat » prévue à la loi. Un ex-maire peut exercer des activités de lobbyisme auprès d'élus ou de fonctionnaires de sa municipalité seulement deux ans après la fin de son mandat.

M.D'Amour a démissionné de

« Jean D'Amour ne mérite plus la confiance des citoyens. »

— Gérard Deltell, chef de l'ADQ

son poste de maire de Rivière-du-Loup en 2007 pour se présenter aux élections générales provinciales, en mars de la même année. Battu par Mario Dumont, il a ensuite travaillé pour la firme BPR à titre de directeur du développement des affaires, dans le Bas-Saint-Laurent. Il a quitté ses fonctions le printemps dernier, lorsqu'il est devenu candidat du PLQ aux élections partielles dans Rivière-du-Loup. Il a été élu le 22 juin.

La semaine dernière, le commissaire au lobbyisme, M<sup>e</sup> François Casgrain, a remis au

Directeur des poursuites criminelles et pénales un rapport d'enquête sur les activités de lobbyisme de BPR dans le Bas-Saint-Laurent. Il a constaté pas moins de 84 violations à la Loi sur le lobbyisme commises par 16 représentants de la firme. Il ne nommait pas les personnes visées, car la loi l'en empêche.

Sur les 84 manquements constatés, 27 pourraient faire l'objet de poursuites puisque le délai de prescription d'un an n'était pas écoulé dans leur cas, a noté le commissaire. Le Directeur des poursuites a fait vite dans le cas de Jean D'Amour, puisque le délai allait expirer le 10 février.

L'opposition demande au gouvernement de sanctionner son député. « Ce que M.D'Amour essaie de faire, c'est: je paie 500\$, je passe go, et je récupère mon siège. Ce n'est pas une partie de Monopoly, l'Assemblée nationale, a lancé la leader parlementaire adjointe du PQ, Agnès Maltais. Ce n'est pas un billet de stationnement que M.D'Amour a reçu. Ce n'est pas: on paye et, après ça, c'est oublié. »

Selon elle, « M. Charest ne doit pas tolérer » que Jean D'Amour soit membre de son caucus, puisqu'il a enfreint une loi importante en matière

d'éthique. Comme le délai de prescription d'un an empêche des poursuites pour plusieurs violations, le PQ veut connaître le nombre et la nature de toutes les infractions qu'aurait commises M.D'Amour. « Comment juger du fait qu'il puisse demeurer député de Rivière-du-Loup si on ne sait pas ce qu'il a fait? » s'est-elle demandée.

Le chef adéquate Gérard Deltell réclame quant à lui la tête de M.D'Amour. « M. Charest doit exiger sa démission. Il doit mettre ses culottes. C'est pour lui un test de transparence et d'éthique. Jean D'Amour ne mérite plus la confiance des citoyens », a-t-il affirmé.

Selon le whip en chef du gouvernement, Pierre Moreau, la réaction de l'opposition est « largement exagérée ». Le constat d'infraction concerne la violation d'une règle d'après-mandat à titre de maire de Rivière-du-Loup et les faits reprochés sont antérieurs à son élection comme député, a-t-il fait valoir. M.D'Amour était toutefois président du PLQ au moment des faits. « Je constate que M.D'Amour n'a enfreint aucune des obligations qui lui échoient à titre de député et, à cet égard, je n'ai pas de recommandation à faire ou de geste à faire qui soit une sanction à l'égard de M.D'Amour. »

## CONSTAT D'INFRACTION POUR UN REPRÉSENTANT DE BPR

En plus de Jean D'Amour, un représentant de la firme d'ingénierie BPR, Stephen Davidson, a reçu un constat d'infraction à la loi sur le lobbyisme. Le Directeur des poursuites criminelles et pénales l'a émis dès le 26 janvier — le jour même où il a reçu le rapport d'enquête du commissaire au lobbyisme — afin de respecter le délai de prescription d'un an. M. Davidson est accusé d'avoir exercé, le 26 janvier 2009 à Boucherville, des « activités de lobbyisme auprès d'un titulaire de charge publique sans être inscrit sur le registre des lobbyistes », comme le prescrit la loi. L'amende minimale est de 500\$, précise le constat d'infraction. M. Davidson n'a pas encore enregistré de plaidoyer. — Tommy Chouinard

cégep

**LE 1<sup>er</sup> MARS**  
est la date limite pour présenter  
une demande d'admission pour la  
**SESSION D'AUTOMNE**  
dans l'un des cégeps suivants :

Abitibi-Témiscamingue  
Ahuntsic  
André-Laurendeau  
de Bois-de-Boulogne  
Champlain-Lennoxville  
Drummondville  
Édouard-Montpetit  
Gérald-Godin  
Granby Haute-Yamaska  
Heritage  
John Abbott  
de Lanaudière  
- à l'Assomption  
- à Joliette  
- à Terrebonne  
Lionel-Groulx  
Macdonald College  
Maisonneuve  
Marie-Victorin  
Montmorcency

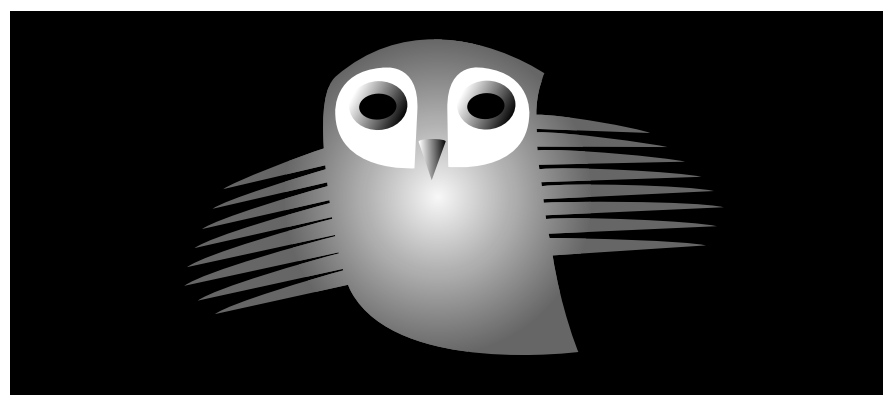
Outaouais  
Rosemont  
Saint-Hyacinthe  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
Saint-Jérôme  
Saint-Laurent  
Shawinigan  
Sherbrooke  
Sorel-Tracy  
Trois-Rivières  
Valleyfield  
Vanier  
Vieux Montréal  
Institut de technologie  
agroalimentaire  
Institut de tourisme  
et d'hôtellerie du Québec  
École nationale du meuble et  
de l'ébénisterie à Montréal

Demande d'admission par Internet :  
<http://sram.omnivox.ca>

**SRAM**

Pour obtenir le Tableau des  
programmes offerts veuillez vous  
adresser à votre école, à l'un des  
cégeps ou au :

service régional  
d'admission du montréal  
métropolitain  
Tél. : 514 271-2454



Nouveaux billets disponibles !

INSTITUT DU CANCER DE MONTRÉAL

CONCERT  
CONTRE LE CANCER

Soirée toute viennoise des plus  
belles pièces de Johann Strauss,  
de Beethoven et de Mozart  
en compagnie de

**KENT NAGANO**  
et de l'Orchestre  
symphonique  
de Montréal

au profit du programme  
*Rapatriement de cerveaux*

**5 FÉVRIER 2010**  
20 heures

ACHAT ET INFORMATIONS 514 890-8213  
Pour achat de billets assortis d'un don à  
l'Institut du cancer de Montréal et donnant droit à  
un reçu pour fins d'impôts pour la portion admissible.

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

COMMANDITAIRE  
**LA PRESSE**

[concertcontrelecaner.com](http://concertcontrelecaner.com)

[laplacedesarts.com](http://laplacedesarts.com)  
514 842 2112 / 1 866 842 2112

Billets réguliers : 42 \$, 60 \$, 70 \$ et 82 \$  
(Frais et taxes en sus)  
En vente à la billetterie et au [www.pda.qc.ca](http://www.pda.qc.ca)

## Réservez tôt. Payez moins.

De Montréal à Toronto :

Réservation 21 jours à l'avance

29\$\*

Réservation 14 jours à l'avance

59\$\*

Réservation 7 jours à l'avance

89\$\*

Plus vous réservez tôt, plus vous épargnez.

Ces bas tarifs s'appliquent aux vols effectués le mardi, le mercredi et le samedi.

Réservez aujourd'hui sur [westjet.com](http://westjet.com) ou communiquez avec votre agent de voyages.

\* Les tarifs s'appliquent aux vols effectués un mardi, un mercredi ou un samedi. Des tarifs avantageux sont aussi offerts pour les autres jours de la semaine. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Non remboursable. Il est possible que certains vols ne soient pas offerts chaque jour de la semaine. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Tarifs pour allers simples. Visitez [westjet.com](http://westjet.com) pour plus de détails.

Toujours préserver notre santé financière.

Toujours de magnifiques destinations à bas prix.

Jamais de frais à payer pour deux bagages enregistrés.

Jamais de sursurveillance de notre part.

Toujours la télé en direct à chaque siège, sur tous nos vols.

Toujours un service gratuit de rafraîchissements  
et de collations pendant le vol.

WESTJET

PARCE QUE LE PROPRIO Y TIENT

# Vague de pendaisons imminente en Iran

LAURA-JULIE PERREAULT

Malgré le tollé international qu'a soulevé la pendaison de deux prisonniers politiques la semaine dernière, un membre haut placé de la justice iranienne a affirmé hier que neuf autres exécutions pourraient avoir lieu « prochainement ».

Cette annonce survient à moins de 10 jours du 31<sup>e</sup> anniversaire de la révolution iranienne. Ce jour-là, le 11 février, on s'attend à ce que des manifestants envahissent les rues des grandes villes du pays.

Comme chaque année à cette date, des centaines de milliers le feront pour crier leur soutien au régime dirigé par l'ayatollah Ali Khamenei, mais on s'attend aussi à ce que des milliers de personnes saisissent l'occasion pour faire entendre leur mécontentement.

La confrontation entre les supporteurs du pouvoir en place et l'opposition risque d'être un épisode marquant de la crise politique qui secoue l'Iran depuis la réélection contestée, le 12 juin 2009, du président ultra-conservateur Mahmoud Ahmadinejad.

## Doublement inculpés

L'identité des neuf hommes qui sont dans le couloir de la mort n'a pas été rendue publique. Hier, Seyyed Ebrahim Raïssi, premier adjoint du chef de l'autorité judiciaire de l'Iran, a noté à ce sujet que

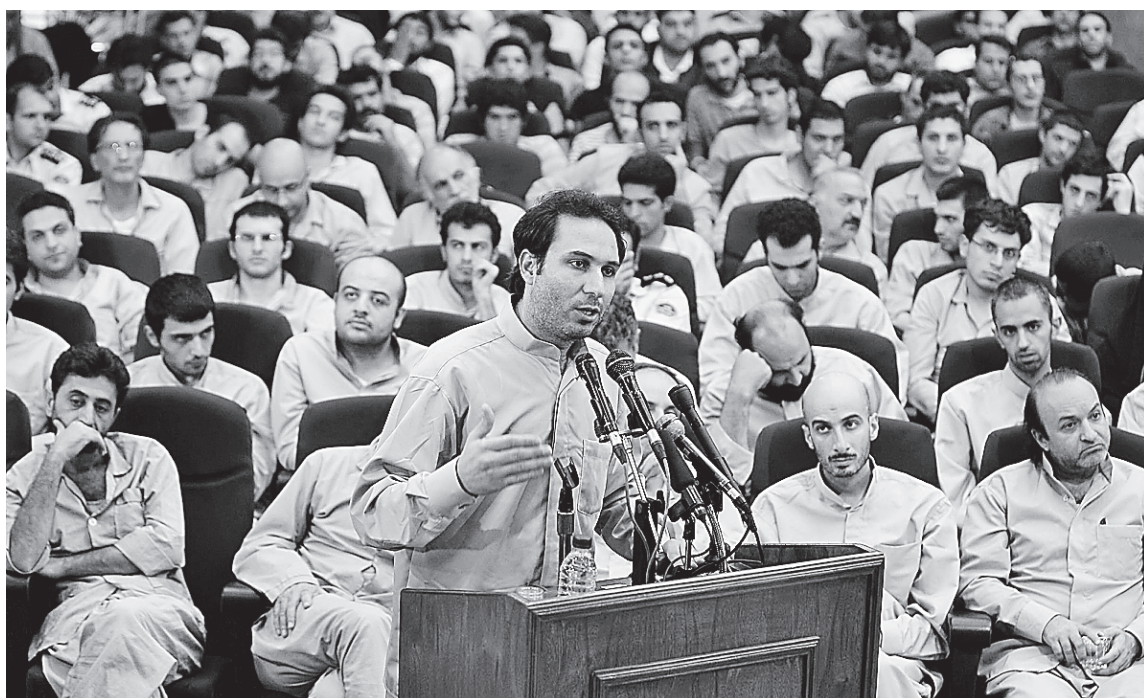


PHOTO ALI RAFIEI, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE  
Mohammad Reza Al-Zamani, monarchiste, est un des deux dissidents exécutés la semaine dernière.

comme « les deux personnes exécutées (le 28 janvier), les neuf qui seront exécutées prochainement ont été arrêtées lors des troubles ».

Des organisations internationales des droits de la personne contestent une partie de cette affirmation, soutenant que les deux hommes mis à mort la semaine dernière, Arash Rahmanipour et Mohammad Reza Al-Zamani, avaient été arrêtés bien avant le début des manifestations,

mais jugés en même temps que des centaines de membres de l'opposition lors de procès-spectacles.

Les autorités iraniennes ont avancé hier que les neuf nouveaux condamnés à mort ont été reconnus coupables de tentative de « renversement du régime islamique ». Cinq d'entre eux auraient aussi été inculpés d'affiliation aux Moudjahidines du peuple, un mouvement islamiste iranien de gauche, établi en Irak,

vivement critiqué en Iran pour avoir pris les armes contre ses concitoyens lors de la guerre Iran-Irak. Selon la justice iranienne, les autres condamnés, à l'instar de ceux exécutés la semaine dernière, appartiennent à une organisation pro-monarchiste.

« En les condamnant à mort, le gouvernement est en train de mettre la table pour une longue série d'exécutions », a dénoncé hier Hossein Mahoutiha, porte-parole à Montréal du Réseau

d'activistes iraniens pour la défense des droits de l'homme en Europe et en Amérique du Nord. « On a déjà vu la même chose à deux occasions dans le passé, en 1980 et en 1987. » À cette époque, l'Iran avait exécuté à la chaîne des centaines de prisonniers politiques, a-t-il rappelé. M. Mahoutiha estime qu'en médiatisant les pendaisons maintenant, les autorités iraniennes veulent dissuader les Iraniens de prendre part aux manifestations du 11 février.

## « La pire des dictatures »

Jusqu'à maintenant relativement prudent dans ses critiques, le leader du mouvement d'opposition et candidat déchu aux élections présidentielles de l'été dernier, Mir Hossein Moussavi, a lancé hier une attaque en bonne et due forme contre le régime en place. Selon lui, la révolution à laquelle il a participé en 1979 a échoué. « La majorité de la population (iranienne) était convaincue que la révolution allait supprimer toutes les structures qui mènent au totalitarisme et à la dictature. J'étais de ceux-là, mais aujourd'hui, je ne le pense plus », a-t-il dit. Ancien premier ministre de l'Iran, proche de l'ayatollah Khomeiny, Mir Hossein Moussavi a aussi affirmé que « la dictature au nom de la religion est la pire des dictatures ».

## INVASION DE L'IRAK

### Tony Blair contredit par une ancienne ministre

D'APRÈS L'AFP

LONDRES — Une ancienne ministre de Tony Blair, qui avait démissionné du gouvernement en 2003 pour protester contre la guerre en Irak, a contredit hier l'affirmation de l'ancien premier ministre selon laquelle la chute de Saddam Hussein avait rendu le monde plus « sûr ».

En témoignant devant la commission d'enquête sur l'engagement britannique en Irak, Clare Short, ancienne ministre chargée du développement international, a estimé que l'invasion de 2003 avait au contraire rendu ce pays « plus dangereux » et permis à Al-Qaeda d'accroître son influence au Proche-Orient.

Tony Blair avait assuré vendredi devant la même commission qu'il n'avait « aucun regret » d'avoir renversé le président irakien Saddam Hussein,

« Nous avons rendu l'Irak plus dangereux et instable, et étendu la présence d'Al-Qaeda au Proche-Orient. »

- Clare Short

disant penser « sincèrement que le monde est plus sûr » sans lui.

« Avec cette invasion mal préparée, précipitée, non seulement nous avons causé d'énormes souffrances et pertes humaines, mais nous avons rendu l'Irak plus dangereux et instable, et étendu la présence d'Al-Qaeda au Proche-Orient », a contesté M<sup>me</sup> Short.

Tony Blair, tout en disant n'avoir jamais considéré que Saddam Hussein était lié à Al-Qaeda, avait également expliqué vendredi que la « perception » pour les Occidentaux du risque posé par le dictateur irakien avait radicalement changé après le 11 septembre 2001.

M<sup>me</sup> Short, réputée pour son franc-parler et son indépendance d'esprit, a démonté cette argumentation. « Le récit par Tony Blair de la nécessité d'agir en urgence à cause du 11 septembre ne résiste pas à l'examen », a-t-elle affirmé.

Elle a expliqué qu'il n'existait aucun indice que Saddam Hussein ait coopéré avec Al-Qaeda, et a estimé que le gouvernement américain avait « trompé » son peuple en mettant en avant cette thèse.

« Un jour, nous prendrons notre retraite comme nous le voulons. Mais ce jour-là viendra quand? »



DATE LIMITE DE COTISATION REER: 1<sup>ER</sup> MARS 2010

## LES CONSEILS DE RETRAITE QU'IL VOUS FAUT

### Ça vaut la peine d'en parler.

Vous voulez tirer le maximum de votre retraite. C'est pourquoi vous devriez consulter l'un de nos conseillers CIBC ou de nos conseillers en placement CIBC Wood Gundy<sup>MD</sup> d'expérience. Ils vous aideront à obtenir la retraite que vous voulez en discutant de vos objectifs et en établissant avec vous un plan de retraite personnalisé qui répondra à vos besoins. Et ce jour-là pourrait venir plus vite que vous ne le pensiez.

Passez dans un centre bancaire CIBC, visitez le [cibc.com/francais](http://cibc.com/francais) ou appelez au 1 800 465-CIBC (2422).



Pour ce qui compte dans votre vie

## LE TOUR DU GLOBE

## ÉTATS-UNIS

## Arar devant la Cour suprême

Le Canadien d'origine syrienne Maher Arar, soupçonné à tort en 2002 de liens avec le terrorisme, a déposé un recours devant la Cour suprême des États-Unis contre le gouvernement américain qui l'a expulsé vers la Syrie, où il a été torturé et détenu pendant un an. Le tribunal devrait rendre sa décision avant l'été.

- AFP

## CORÉE DU NORD

## Des affamés en colère

Des Nord-Coréens affamés ont attaqué des agents de sécurité dans le pays communiste, en proie à des pénuries alimentaires chroniques, ont affirmé plusieurs médias sud-coréens. Les troubles ont pris de l'ampleur depuis la brusque réévaluation du won nord-coréen en novembre 2009, une mesure qui a fait flamber les prix.

- AFP



PHOTO ARCHIVES AFP  
Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-il.

## FRANCE

## Voile et naturalisation

Le ministre de l'Immigration Éric Besson a signé un projet de décret refusant de naturaliser un étranger marié à une Française et qui oblige celle-ci à porter le voile islamique intégral. Le port du voile intégral – burqa ou niqab –, qui concerne en France moins de 2000 musulmanes, fait l'objet d'un débat dans le pays depuis six mois.

- AFP

## LE CHIFFRE DU JOUR

## 4,3 millions

C'est le nombre de personnes ayant besoin d'aide alimentaire au Sud-Soudan en raison des violences et de la sécheresse, a indiqué le Programme alimentaire mondial. Ce nombre, qui a quadruplé en un an, représente la moitié de la population.

- AFP

## Vers la fin du tabou homosexuel dans l'armée américaine



RICHARD HÉTU  
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Une semaine après avoir appelé le Congrès à «abroger finalement» une loi imposant aux soldats homosexuels de cacher leur orientation sexuelle, Barack Obama a obtenu le soutien de deux poids lourds du Pentagone pour la levée de ce tabou.

Le secrétaire à la Défense, Robert Gates, et le chef d'état-major interarmes, l'amiral Mike Mullen, se sont tous deux dits d'accord hier avec l'élimination de la loi «Don't ask, don't tell», qui est en vigueur depuis 1993.

«Mon opinion est qu'autoriser les gais et lesbiennes à servir ouvertement serait la bonne chose à faire», a déclaré l'amiral Mullen lors d'une audition devant la commission des forces armées du Sénat.

«Je ne peux m'empêcher d'être troublé du fait que nous ayons actuellement une politique qui force les jeunes hommes et les jeunes femmes à mentir sur ce qu'ils sont afin de pouvoir défendre leurs compatriotes. Pour moi, c'est une question d'intégrité – la



PHOTO ARCHIVES THE NEW YORK TIMES  
Le lieutenant Dan Choi, à droite aux côtés de son compagnon, est un des nombreux militaires américains qui risquent d'être renvoyés de l'armée à cause de leur homosexualité déclarée.

leur en tant qu'individus et la nôtre en tant qu'institution», a ajouté le militaire après avoir précisé qu'il exprimait «un avis personnel».

L'amiral Mullen est ainsi devenu le premier officier de haut rang de son pays à

se prononcer en faveur de la levée de l'interdiction de l'homosexualité dans l'armée. En 1993, Bill Clinton avait tenté d'instaurer un tel changement, soulevant l'opposition du Congrès et de la hiérarchie militaire, dont le chef d'état-

major interarmes de l'époque, le général Colin Powell.

La levée de boucliers avait conduit le Congrès à adopter un texte de compromis baptisé «Don't ask, Don't tell» (Ne rien demander, ne rien dire), qui interdit aux mili-

taires homosexuels d'évoquer leur orientation sexuelle sous peine d'être renvoyés des forces armées. En vertu de cette loi, un soldat peut également être chassé s'il est dénoncé pour homosexualité.

L'abrogation de la loi n'aura pas lieu du jour au lendemain. Le secrétaire à la Défense a annoncé la nomination d'un groupe qui examinera la situation dans l'armée pendant un an afin de préparer l'élimination de la politique actuelle. En attendant, il a chargé ses conseillers politiques de lui présenter dans les 45 jours des mesures temporaires afin de réduire les effets de la loi. Depuis 1993, plus de 13 000 hommes ont été chassés de l'armée en vertu de la «Don't ask, don't tell», selon les données du Pentagone.

Aubrey Sarvis, directeur de l'association Servicemembers Legal Defense Network, s'est réjoui de la déclaration de Gates et Mullen en faveur de l'abrogation de la loi «Don't ask, don't tell». Il a cependant déploré le fait que le Congrès ne répondra pas dès cette année à l'appel du président Obama.

«Toutes les études démontrent que les gais qui servent ouvertement n'ont aucun impact négatif sur la cohésion, le recrutement, la rétention et la préparation. Des soldats seront renvoyés pendant l'examen de la situation», a prédit Sarvis.

Membre de la commission des forces armées du Sénat, John McCain a exprimé l'opinion de plusieurs républicains en affirmant que l'abrogation de la loi «Don't ask, don't tell» serait «une erreur».

## À la barbe de la Chine...

## Barack Obama va rencontrer le dalaï-lama

D'APRÈS L'AFP

NEW HAMPSHIRE — Le président américain Barack Obama va rencontrer le dalaï-lama, a annoncé hier un porte-parole de la Maison-Blanche, alors que les relations entre Pékin et Washington traversent une phase de tensions.

«Le président a dit aux dirigeants chinois lors de son voyage (à Pékin) l'année dernière qu'il rencontrerait le dalaï-lama, et c'est ce qu'il a l'intention de faire», a expliqué ce porte-parole, Bill Burton, en marge d'un déplacement de M. Obama à Nashua au New Hampshire.

«Le dalaï-lama est une figure religieuse et culturelle respectée dans le monde entier, et c'est à ce titre que le président va le rencontrer», a

précisé M. Burton, quelques heures après que la Chine eut mis en garde les États-Unis contre une telle rencontre, estimant qu'elle «minerait

«Le dalaï-lama est une figure religieuse et culturelle respectée dans le monde entier, et c'est à ce titre que le président va le rencontrer.»

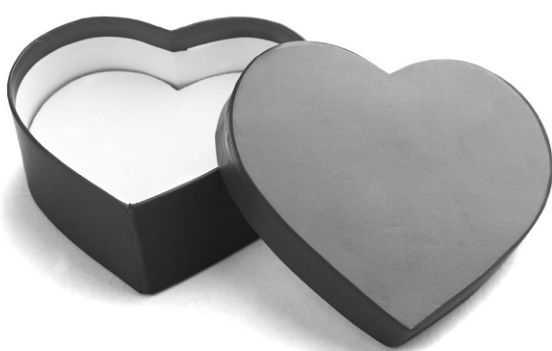
sérieusement» les relations entre les deux pays.

«Pour être clair, les États-Unis considèrent que le Tibet fait partie de la Chine. Nous sommes inquiets, sur le plan des droits de l'homme, de la

façon dont les Tibétains sont traités. Nous pressons le gouvernement chinois de protéger les traditions culturelles et religieuses uniques du Tibet», a ajouté M. Burton.

Le dalaï-lama, leader spirituel tibétain en exil, est attendu aux États-Unis dans le courant du mois et doit donner une lecture publique à Los Angeles le 21 février. M. Burton n'a pas souhaité préciser quand, ni dans quelles circonstances, sa rencontre avec le président aurait lieu.

Le dirigeant tibétain avait visité les États-Unis en octobre dernier, le mois précédant la visite de M. Obama en Chine. Le président avait alors été critiqué par une partie de la classe politique pour ne pas l'avoir reçu.



## — Tombez amoureux d'une danoise

Des Danoises à dévorer, du café à savourer et des prix spéciaux pour en profiter sur des produits sélectionnés, des démonstrateurs et des boîtes ouvertes sur les produits B&O.

GRAND ÉVÉNEMENT LE 6 FÉVRIER 2010

BANG &amp; OLUFSEN

— Les produits B&O sont disponibles à notre succursale de Montréal.

5690 Sherbrooke Est, Montréal, Qc, H1N 1A1 --- T : 514-254-6041  
2323, Aut. des Laurentides, Laval, Qc, H7S 1Z7 --- T : 450-688-0333

FILLION  
ELECTRONIQUE  
VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉ

REPORTAGE PUBLICITAIRE

CHEZ-SOI  
55+

Une section spéciale sur l'habitation pour les 55 ans et plus.

À LIRE DANS LE CAHIER MON TOIT  
CE SAMEDI DANS LA PRESSE

EN BREF

## L'Europe se sent délaissée par les É.-U.

La décision de Barack Obama de renoncer à un sommet prévu entre l'Union européenne et les États-Unis au printemps constitue une rebuffade de plus pour des Européens qui ont le sentiment d'être de plus en plus maltraités par Washington face à l'Asie dans la nouvelle donne mondiale. La Maison-Blanche a annoncé lundi que le président américain n'avait pas l'intention de se rendre à un sommet bilatéral programmé les 24 et 25 mai à Madrid. Ces sommets se tiennent, sauf exception, une fois par an et au plus haut échelon.

- Agence France-Press



PHOTOS REUTERS ET TOSHIHIKO SATO, ASSOCIATED PRESS

C'est une pièce de titane tombée d'un appareil de Continental Airlines qui, le 25 juillet 2000, aurait perforé un pneu du Concorde, entraînant le crash mortel.

Le crash du Concorde

# Dix ans plus tard, place au procès



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE  
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — Le 25 juillet 2000, l'écrasement du Concorde, le plus célèbre appareil de l'aviation civile contemporaine, deux minutes après son décollage de l'aéroport de Roissy, a fait 113 victimes, pratiquement sous les yeux d'un vidéaste amateur. Les 100 passagers, tous des touristes allemands, et les neuf membres de l'équipage ont été tués sur le coup. De même que quatre employés d'un petit hôtel de Gonesse sur lequel l'avion s'est écrasé.

Après neuf ans et demi d'enquêtes et de procédures, un procès « hors normes » s'est ouvert hier matin au tribunal correctionnel de Pontoise, au nord de Paris. Hors normes, car il durera quatre mois entiers, s'appuiera sur 534

pièces à conviction, 90 tomes de dossiers, mais se déroulera pratiquement en l'absence des familles des victimes.

À l'exception des proches des quatre victimes au sol et de la famille du commandant de bord, qui a refusé tout arrangement financier avec Air France, les familles des 108 autres victimes ont accepté une indemnisation, assortie d'une clause de totale confidentialité, et d'une renonciation définitive à toute poursuite. Malgré la présence de quelque 200 journalistes et techniciens, et la mobilisation de nombreux ténors du barreau français, ce sera, comme l'a dit hier la présidente du tribunal, un procès d'une « inévitable technicité ».

Un procès au cours duquel, de manière générale, les victimes risquent de passer au second plan et où on discutera jusque dans les plus petits détails de l'épaisseur du fuselage, de la vulnérabilité des réservoirs du Concorde... mais aussi et surtout d'une lamelle de titane de 43 cm

tombée sur la piste quelques minutes plus tôt d'un DC 10 de Continental Airlines qui venait de décoller avant le Concorde.

Selon le parquet (ministère public), l'accident a pour l'essentiel été provoqué par la présence de cette lamelle de titane, une pièce qui n'aurait jamais dû tomber d'un DC 10 correctement entretenu... et

Pour le pilote, il était trop tard pour freiner l'appareil au bout de la piste, et il a été obligé de décoller, en espérant aller se poser à l'aéroport voisin du Bourget. Deux minutes plus tard, le supersonique s'est écrasé au sol.

Au banc des accusés – pour « homicides et blessures involontaires » –, on trouve donc d'abord Continental

**Au banc des accusés – pour « homicides et blessures involontaires » –, on trouve d'abord Continental Airlines comme personne morale.**

qui aurait dû être en simple acier, ce qui a fait toute la différence.

Lorsque le Concorde a décollé, le 25 juillet à 16 h 43, lancé à près de 300 km/h, l'un de ses pneus a roulé sur cette pièce tranchante et a aussitôt explosé, provoquant une perforation fatale dans un réservoir. D'où la fuite de kérosène, un incendie fulgurant et l'arrêt de deux moteurs sur quatre.

Airlines comme personne morale, ainsi que deux de ses techniciens responsables de l'entretien. Si la compagnie était au bout du compte jugée responsable de la catastrophe, les conséquences financières pourraient être très lourdes. D'où la thèse de ses avocats: le Concorde était anormalement « fragile » et, notamment, n'aurait « jamais dû décoller » le 25 juillet 2000.

De fait, il y a également parmi les prévenus trois anciens hauts responsables français, deux ex-dirigeants du programme Concorde aujourd'hui à la retraite, et un ancien patron de la Direction générale de l'aviation civile. Motif: dès ses débuts, et pour la seule année 1979, le célèbre supersonique avait connu trois graves incidents liés à l'éclatement de pneumatiques. Dans un cas au moins, les débris avaient perforé une aile et provoqué une fuite de carburant qui avait forcé le pilote à revenir à son point de départ in extremis. Cette « faiblesse structurelle » concernant le train d'atterrissage et les réservoirs aurait dû faire l'objet d'importants travaux d'adaptation de l'appareil. Ce qui n'a jamais été fait. C'est pour cette négligence supposée que les trois anciens hauts responsables français sont passibles de cinq ans de prison.

Bataille d'experts en perspective.

## LA CIRCULATION AVEC

98,5 fm  
LA PUISSANCE  
DES MOTS

CKAC  
SPORTS  
730AM

4 BULLETINS À L'HEURE.

Des stations de radio **corus**  
QUÉBEC

## FORUM

## LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAUX

## Un gouvernement incompetent



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

La sortie du ministre Jim Prentice contre le règlement québécois sur les émissions de gaz à effet de serre des automobiles est une preuve de plus de l'incompétence du gouvernement conservateur. La plupart des décisions semblent prises pour des raisons partisans ou idéologiques. Par conséquent, les porte-parole du gouvernement sont ensuite incapables d'expliquer clairement ces décisions, encore moins de convaincre la majorité des Canadiens de leur bien-fondé.



PHOTO PC

dire que selon certains, M. Prentice est le ministre le plus solide de ce cabinet!

Lundi, à Calgary, Jim Prentice a déclaré que «les changements climatiques constituent un enjeu idéologique». L'aspect religieux du discours écologiste a souvent été dénoncé dans cette colonne. Cela dit, l'existence d'un problème réel et grave n'en demeure pas moins incontestable: l'humanité doit s'éloigner le plus rapidement possible des énergies polluantes. Ce n'est pas de l'idéologie, mais du simple bon sens.

Commettant une erreur de jugement qui laisse pantois, le ministre fédéral de l'Environnement a décidé de faire la leçon à la province qui, dans le domaine des émissions dues au transport routier, a décidé d'adopter la politique la plus ambitieuse. Comble de l'absurdité (ou est-ce par calcul politique?), M. Prentice a tenu ces propos à Calgary, métropole de l'Alberta, championne toute catégorie dans les émissions de GES.

Après avoir frappé sur le gouvernement Charest, le ministre y est allé tout en douceur avec le gouvernement albertain et l'industrie pétrolière. Tout en soulignant que «ce qui est en jeu sur la scène internationale est la réputation de notre pays», M. Prentice s'est félicité de la «relation de travail positive» qu'il a avec son homologue albertain, Ron Liepert (en poste depuis deux semaines...).

Le gouvernement Harper a-t-il voulu se venger des attaques lancées contre lui par Jean Charest, en marge du sommet de Copenhague? C'est plausible. En effet, le seul domaine dans lequel excellent les conservateurs, c'est la mesquinerie.

## Autopsie d'un dérapage



ARIANE KROL

akrol@lapresse.ca

L'article scientifique à l'origine de la controverse sur de possibles liens entre vaccination et autisme n'aurait jamais dû paraître. C'est ce que vient d'admettre la revue médicale *The Lancet* en désavouant ce papier et en le supprimant de ses archives. Hélas! le mal est fait. Les théories du complot nées de cette recherche bancale ne s'éteindront pas avec elle.

*The Lancet* n'avait guère le choix. Le verdict de l'organisme qui surveille la profession médicale au Royaume-Uni, le General Medical Council (GMC), est accablant. Ce rapport, publié la semaine dernière, démontre que la recherche sur laquelle s'appuyait l'article publié en 1998 est entachée de fautes éthiques graves. Son principal auteur, le médecin Andrew Wakefield, a notamment soumis des enfants à des examens invasifs dont ils n'avaient pas besoin, comme des ponctions lombaires et des colonoscopies, sans avoir obtenu l'accord d'un comité d'éthique. Il a aussi omis de divulguer des engagements qui auraient pu être considérés comme des conflits d'intérêts. Le GMC décidera en avril si le Dr Wakefield, qui pratique aujourd'hui aux États-Unis, sera radié au Royaume-Uni. Cet épisode doit servir de leçon. Lorsqu'une histoire du

genre est lâchée sur la place publique, elle acquiert une vie propre qui la rend indestructible. Elle peut même tuer. Le taux de vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) a tellement reculé au Royaume-Uni après la publication de cet article que des enfants sont morts de la rougeole – on n'avait pas vu depuis près de 15 ans!

*The Lancet* ne peut être tenu seul responsable de ce désastre. Le GMC a dû tenir 148 jours d'audience pour prouver les fautes qui auraient dû empêcher la publication de l'article. Les médias généralistes qui l'ont relayé ont leur part de responsabilité, mais ils n'ont rien inventé. C'est le Dr Wakefield qui a mis le feu aux poudres en proférant, en conférence de presse, des mises en garde contre le vaccin ROR qui ne figuraient pas dans son article. Difficile pour les journalistes de ne pas en faire mention. La communauté scientifique britannique aurait sans doute pu limiter les dégâts si elle avait réagi rapidement, d'une voix forte et unie. Elle a tardé à le faire, laissant le champ libre aux propagandistes antivaccin.

Malgré tous les démentis et toutes les recherches arrivant à des conclusions contraires, des parents continuent à croire qu'en refusant le vaccin, ils protégeront leur enfant de l'autisme. D'autres, dont le fils ou la fille est atteint de cette terrible maladie, sont convaincus d'avoir trouvé le coupable de leur malheur. Tant qu'on n'aura pas trouvé les causes de l'autisme, il sera sans doute impossible de venir à bout de cette dangereuse théorie.

## OUSSAMA BEN LADEN VIRE AU VERT



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

## OPINION

## Trois sous en retombées

Les décisions pro-pétrole du fédéral accroissent la dépendance du Québec envers la péréquation



DANIEL PAILLÉ

L'auteur est porte-parole du Bloc québécois en matière de finances et député d'Hochelaga.

Depuis le sommet de Copenhague, bon nombre de commentateurs laissent entendre que les Québécois devraient remercier l'Alberta et ses sables bitumineux.

S'il est vrai que le Québec reçoit des paiements de péréquation, il faut voir ce qui a contribué à ce résultat. En effet, au fil des ans, le gouvernement fédéral a fait des choix qui sont contraires aux intérêts économiques du Québec. Les provinces dont l'économie repose sur les industries gazières et pétrolières, soit l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve, ont été favorisées par les politiques fédérales en matière d'industrialisation.

Ottawa devrait appliquer des politiques industrielles adaptées aux besoins du Québec, afin que ce dernier ne reçoive plus de péréquation.

Cela n'aide en rien les industries manufacturières et forestières du Québec.

En raison des décisions pro-pétrole du fédéral, une poignée de gouvernements provinciaux privilégiés peuvent imposer davantage de richesses et engranger des revenus faramineux. À l'inverse, les perdants de cette politique industrielle, le Québec, l'Ontario et quatre autres provinces, obtiennent de la péréquation, mais voient des pans entiers de leur économie et les revenus qui en découlent périlcliter. Bref, au sein du Canada, les provinces dites «pauvres»

que la péréquation doit supposément aider continuent de s'appauvrir.

De plus, une étude publiée par le Canadian Energy Research Institute révélait que chaque dollar investi dans le développement des sables bitumineux se traduit par des retombées économiques de 2,54 dollars dans l'économie canadienne et internationale, par exemple en produits américains manufacturés. Or, de ce montant, le Québec ne reçoit que 3 sous! Est-ce au vu de ces maigres retombées que le Québec devrait cesser d'insister pour que soit mis en œuvre un plan rigoureux de réduction des gaz à effet de serre (GES) sous les niveaux de 1990, ce qui profiterait à l'économie québécoise? Certainement pas! C'est sans compter le spectre de tarifs à l'exportation qui plane sur nos entreprises à la suite de la décision du fédéral de rejoindre les pays délinquants en matière de lutte contre les GES.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Est-ce que le Québec devrait remercier l'Alberta et ses sables bitumineux?

de péréquation. Alors, comment faire? Il y a deux voies possibles. La première serait de convaincre le gouvernement du Canada de prendre en considération les intérêts du Québec et d'appliquer des politiques industrielles adaptées aux besoins du Québec, notamment pour la forêt, l'aérospatiale, la pétrochimie, les technologies de la santé et de l'information, la recherche et le développement dans les secteurs de pointe, l'énergie renouvelable, l'économie verte, etc. Les conservateurs amorceront-ils ce redressement? Permettez-moi d'en douter, mais nous verrons lorsque le gouvernement présentera son budget le 4 mars.

L'autre voie possible consisterait bien sûr à bâtir nous-mêmes et en fonction de nos propres besoins nos politiques industrielles au profit des Québécois. Ce serait d'assumer pleinement la gouverne de nos affaires par la souveraineté. Dans un Québec souverain, le manque à gagner découlant de la perte des paiements de péréquation et des autres transferts serait largement compensé par les montants récupérés grâce à l'élimination des chevauchements.

Créer, appliquer, vivre et récolter le fruit de nos politiques, c'est bien plus stimulant pour le Québec que s'agenouiller en remerciant l'Alberta de sa bonne fortune conjoncturelle!

## CYBERPRESSE.CA

## EXCLUSIF À CYBERPRESSE

La petite enfance oubliée des orthophonistes  
 cyberpresse.ca/orthophoniste

PHOTO ARCHIVES PC &gt;



## À BIEN Y PENSER

Nos deux premiers ministres nous représentent très mal sur le plan international. Tant à Copenhague (réchauffement climatique) qu'en Inde (l'amiante chrysotile), MM. Harper et Charest manquent cruellement d'empathie à l'égard d'autrui et de respect pour la vie humaine. Ainsi, comment peut-on avoir du respect pour ces deux mercenaires de l'économie? – Alain Tremblay

## FORUM

## La vraie sottise



ALAIN DUBUC  
COLLABORATION SPÉCIALE  
adubuc@lapresse.ca

Le ministre fédéral de l'Environnement, Jim Prentice, a attaqué très durement le règlement québécois sur les émissions des voitures. En soi, c'est surréaliste: depuis quand un ministre fédéral, chargé de protéger l'environnement, reproche-t-il à une province de trop en faire?

On devine pourquoi. Les relations entre les deux gouvernements ne sont pas bonnes depuis que Jean Charest a vertement critiqué Stephen Harper à Copenhague. Les conservateurs, qui tolèrent mal l'opposition, retournent la politesse. Mais le malaise est plus profond.

Le ministre Prentice n'y est pas allé avec le dos de la cuiller dans son discours à Calgary, lundi. «Un des exemples les plus flagrants de la sottise de tenter d'y aller seul dans une économie nord-américaine intégrée, c'est le nouveau règlement unique sur les véhicules introduit au Québec. Ce règlement portera tout naturellement les consommateurs à acheter leur véhicule ailleurs dans le but d'éviter des taxes pouvant atteindre 5000\$.»

La sottise était plutôt dans le discours. La taxe n'est pas de 5000\$, mais de 50\$ pour chaque point de pourcentage de dépassement des normes d'émission. Et surtout, le Québec est loin d'être seul. Il applique les normes californiennes, adoptées par 15 États américains, qui comptent pour 40% du marché. D'autres provinces et d'autres États s'apprennent à suivre le mouvement.

Ce qui agace M. Prentice, c'est que le Québec aille à l'encontre de la doctrine canadienne d'alignement total avec Washington. M. Prentice a annoncé offi-

*Ce qui agace M. Prentice, c'est que le Québec aille à l'encontre de la doctrine canadienne d'alignement total avec Washington.*

ciellement la semaine dernière ses cibles dans le cadre de l'accord de Copenhague: une réduction de 17% des GES d'ici 2020 à partir du niveau de 2005. C'est peu, mais c'est comme les É.-U.. «Nous avons ajusté notre cible précédente afin qu'elle corresponde exactement à celle que les États-Unis viennent d'annoncer.» Le Canada justifie la nécessité de cette harmonisation totale, qui le prive de sa souveraineté, par l'intégration des deux économies.

On ne voit pas pourquoi cette intégration exige que les deux pays aient des normes environnementales identiques. Plein de raisons pourraient justifier que le Canada ait des cibles plus ambitieuses: ses valeurs, ses relations avec d'autres pays, ou encore le désir de développer une expertise environnementale.

Mais surtout, le raisonnement ne tient pas la route justement parce que la Californie et d'autres États ont choisi de s'imposer des normes plus sévères. S'il n'y a pas de normes uniques au sein même des É.-U., comme c'est déjà le cas, le concept même de normes uniformes à l'échelle du continent perd son sens.

On en revient toujours au même problème. Les arguties du gouvernement conservateur servent à justifier une stratégie de la tortue, qui vise essentiellement à protéger le développement des sables bitumineux.

Avant d'aller plus loin, une parenthèse pour les esprits simplistes. On ne demande pas à Ottawa de mettre la clé dans la porte. Nous avons hélas! besoin de ce pétrole sale, pour la croissance économique, pour combler les besoins énergétiques. Mais il faut en réduire l'impact négatif en freinant sa croissance, en imposant des normes d'émission sévères, en mettant sur pied des mécanismes de compensation.

Ce rôle de contrepoids devrait être joué par le ministre fédéral de l'Environnement. Mais le Canada n'en a plus. M. Prentice est pratiquement un ministre du Commerce! Il appuie «l'expansion continue de l'industrie des sables bitumineux en Alberta», il applaudit aux nouveaux projets, il est très satisfait du «travail très positif qu'accomplit l'industrie».

Pas d'avertissement, pas de critique, même pas une petite gêne. Sa seule grosse inquiétude, c'est que les sables bitumineux ont un problème d'image. Je n'exagère pas. Lisez son discours, sur la page d'accueil du site de son ministère, www.ec.gc.ca. C'est un morceau d'anthologie.

## Laissés sans réponses

ALEXANDRA SIMARD

L'auteure est étudiante en journalisme à l'Université Concordia.

Je m'appelle Alexandra. Je viens d'une famille aisée et instruite. Nous habitons sur la Rive-Sud, une grande maison fleurie en été, piscine creusée, BMW garée dans l'entrée et, naturellement, le golden retriever qui gambade à l'arrivée des enfants de l'école privée.

Image très pittoresque, vous croyez? Et pourtant. L'an dernier, par une de ces journées affreuses de novembre, mon père, mon jeune frère et moi-même revenions de notre journée routinière et ma mère n'était plus là pour nous accueillir. La vie était terminée pour elle, et elle en avait décidé ainsi.

Derrière les portes closes des maisons se passent des choses que la réalité ne peut pas rattraper. Et même dans les belles maisons, vous savez.

Lorsque je vois des articles vantant les mérites d'un soi-disant recul

**Trois personnes par jour se suicident et laissent, nous, leurs proches, avec des cicatrices psychologiques qui nous encombreront toute notre vie.**

du suicide, ma tête a envie d'explorer. Pour reprendre les statistiques de l'article publié mardi, en 2008, ce sont trois personnes par jour

qui s'enlevaient la vie au Québec. Trois personnes aux 24 heures qui laissent, nous, leurs proches, sans réponses et avec des cicatrices psychologiques qui nous encombreront toute notre vie.

Arrêtons d'essayer de trouver des réponses à de tels gestes, mais offrons des solutions viables. J'ai reçu des appels de centre de repos-désintoxication jusqu'à trois semaines après le suicide de ma mère. Ces centres avaient enfin une place pour elle.

Lorsqu'on parle de détresse psychologique, les listes d'attente n'ont pas leur place. Ma mère en avait besoin, mais le temps ne lui a pas laissé la chance de continuer. Dans de tels cas, les secondes comptent alors que les semaines, elles, ne sont pas envisageables.



PHOTO BERNARD BRAULT. ARCHIVES LA PRESSE

La région des Îles-de-la-Madeleine aurait un grand potentiel de gisements de pétrole.

## Et le pétrole du Golfe?

Le Québec devrait chercher à créer de la richesse en prospectant le fond du Saint-Laurent



F. PIERRE GINGRAS

L'auteur a travaillé à Hydro-Québec dans la construction des ouvrages hydroélectriques, de 1966 à 1997, dont 17 ans à titre de responsable de l'unité planification et estimation des grands projets.

Jusqu'à maintenant, concernant ces consultations tant publiques que gouvernementales sur ce «Québec dans le rouge», on traite presque exclusivement de réductions de services, de nouvelles taxes et de nouveaux impôts. On prête rarement attention à la création de richesse, comme s'il n'y avait pas d'autres possibilités pour un Québec assis sur l'eau, l'hydroélectricité et, tout probablement, sur le pétrole.

Au nombre des possibilités qui s'offrent aux Québécois, on semble avoir complètement oublié que le fond du golfe Saint-Laurent constitue un site de prospection pétrolière au moins aussi prometteur que le plateau continental de Terre-Neuve, où se trouve le gisement Hibernia, puisqu'il est de la même formation géologique.

On se rappellera les engagements de Bernard Landry, alors premier ministre du Québec qui, en février 2003, annonçait en grande pompe des investissements de plus de 330 millions pour cette prospection du golfe Saint-Laurent. Il promettait notamment une implication intensive d'Hydro-Québec, de SOQUIP et de promoteurs privés, dont Junex. On signalait même des endroits précis où

le fond marin devait contenir tant de milliards de barils! Que sont devenus ces projets?

Sept ans plus tard, le dossier n'a pas avancé d'un iota. On fait face à un autre éternel conflit de juridiction entre les gouvernements provincial et fédéral, nos leaders étant passablement plus intéressés d'étendre leurs pouvoirs que de voir à l'intérêt de la population. Le Québec se fait reprocher de vivre aux frais d'un programme de péréquation financé par le pétrole albertain alors que Shell ferme sa raffinerie, signe annonciateur certain de l'effondrement de toute notre industrie pétrochimique, tout cela pendant qu'on continue de négliger notre propre potentiel.

Pourtant, pendant ces sept années, on en est arrivé à extraire du pétrole

considérer tout simplement l'application des mêmes politiques de partage des revenus et de protection de l'environnement qui ont été finalement négociées pour Hibernia?

L'opportunité est d'autant plus intéressante que cette prospection se ferait aux frais de l'entreprise privée. Une évolution favorable relancerait probablement notre industrie pétrochimique, mise encore à mal dernièrement avec l'annonce de la fermeture de la raffinerie Shell. Enfin, on demeure rêveur devant l'évolution que connaîtrait alors notre balance commerciale! Dans un sens, j'ai toujours rêvé que Québec puisse se targuer de financer la péréquation de certaines provinces... comme le pauvre qui rêve de payer un million d'impôts!

**Le fond du golfe Saint-Laurent est aussi prometteur que le plateau continental de Terre-Neuve, où se trouve le gisement Hibernia.**

de la Gaspésie, même sur la terre ferme rocheuse et plus élevée de cet région, tel qu'anticipé au cours des années 1968 à 1972 par les géologues d'Hydro-Québec, alors prêtés au gouvernement justement pour travailler à l'analyse du potentiel pétrolier du golfe. Ces études portaient alors spécifiquement sur la région des Îles-de-la-Madeleine, là où la présence des dômes de sel constitue d'ailleurs un autre indice de ce potentiel.

Devant l'état catastrophique des finances du Québec, afin de provoquer le déblocage de notre développement économique, pourrait-on

Pourrait-on espérer que la nomination récente de Christian Paradis à titre de ministre fédéral des Richesses naturelles favorisera l'évolution de ces merveilleux projets? Il aurait alors fait plus pour le Québec que tous les autres Québécois élus à Ottawa depuis 100 ans, incluant les bloquistes!

Il est invraisemblable que nos élites politiques et économiques n'aient rien de plus intelligent à proposer aux Québécois qu'un autre avenir de coupures, de nouveaux impôts et de nouvelles taxes! Le Québec est d'abord pauvre en leadership!

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070  
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816  
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320  
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

# Résoudre les petits problèmes du quotidien, une application à la fois.

## La Radio de Radio-Canada

**Gratuit** • Vos émissions préférées sont maintenant diffusées sur votre iPhone. Écoutez la Première Chaîne, Espace musique, Bande à part et Radio-Canada International au moment et à l'endroit qui vous conviennent.

## Twittelator Pro

**4,99 \$** • Vous tweetez ? Utilisez Twittelator Pro pour faire parvenir les dernières nouvelles de vos déplacements, en plus de les illustrer de photos et de vidéos capturées directement sur votre iPhone.

## Marmiton

**2,99 \$** • Des invités pour le souper et vous ne savez pas quoi cuisiner ? Marmiton vous suggère des plats, établit la liste de courses nécessaire à leur préparation, et vous aide pas à pas à élaborer la recette sélectionnée. Bon appétit !

## Local Concerts

**Gratuit** • Vous voulez savoir qui donne un concert ce soir ? Local Concerts lie votre bibliothèque musicale à une base de données mondiale pour vous indiquer les spectacles à venir. Naviguez par date ou par lieu d'événement, puis achetez vos billets directement à partir de votre iPhone.

## Postman

**0,99 \$** • Dire « j'aimerais que tu sois ici » n'a jamais été aussi facile. Vous n'avez qu'à utiliser votre iPhone pour prendre une photo, choisir un thème, écrire un message et expédier votre carte postale à vos amis sur Facebook, Twitter ou par courriel.

## MétéoMédia

**Gratuit** • Suivez la météo de près. Consultez simplement votre iPhone pour connaître les prévisions à court ou à long terme mises à jour heure par heure, les avertissements de temps violent, les cartes satellite détaillées et les caméras de surveillance routière pour éviter les embouteillages.

## Cooliris

**Gratuit** • Importez les meilleures photos, vidéos et nouvelles du Web en flux continu directement sur votre iPhone, puis partagez-les par courriel ou Twitter.

## Tom Tom U.S. & Canada

**99,99 \$** • Transformez votre iPhone en un Navigateur Satellite complet grâce au service-voix expert de Tom Tom vous donnant des itinéraires pas à pas, des changements d'itinéraire automatiques et plus encore. Il se connecte même aux coordonnées de vos contacts enregistrés pour vous diriger vers n'importe quelle adresse.

## Convertbot

**0,99 \$** • Convertissez devises, unités de mesure, de poids, de temps, etc. L'interface simple et intuitive rend la conversion facile, même lorsqu'il s'agit d'unités combinées, comme les pieds et les pouces.

## Rolando 2

**4,99 \$** • La suite du meilleur jeu d'aventure sur iPhone est arrivée. Touchez, inclinez et glissez pour parcourir des jungles complètement interactives, des plages et autres environnements à l'aide de l'affichage Multi-Touch et de l'accéléromètre intégré de votre iPhone.

## BRANCHEZ-VOUS!

**Gratuit** • Voyez les toutes dernières nouvelles de l'équipe éditoriale de BRANCHEZ-VOUS! directement sur votre iPhone. Vous pouvez même participer aux reportages en rendant vos photos d'intérêt public accessibles aux autres utilisateurs.

## The Sims 3

**9,99 \$** • Le toujours populaire jeu sur ordinateur fait son entrée sur l'iPhone. Personnalisez vos Sims, explorez des mondes 3D étonnants et vivez tout ce que la « vraie » vie peut vous offrir.

## STM mobile

**0,99 \$** • Vous vous déplacez à Montréal ? Votre iPhone peut vous guider grâce aux horaires d'autobus et de métro de la Société de transport de Montréal. De plus, vous ne manquerez jamais vos correspondances grâce aux horaires mis à jour en temps réel.

## Antidote

**19,99 \$** • Un petit coup de pouce en français ? Que ce soit pour l'orthographe, le style, la grammaire ou la ponctuation, Antidote regroupe 10 dictionnaires et 10 guides linguistiques au bout de vos doigts. Il suffit de toucher un mot pour obtenir définitions, synonymes, tableaux de conjugaison et plus encore.

## AroundMe

**Gratuit** • Lorsque vous voyagez dans un nouvel endroit, AroundMe peut trouver rapidement les entreprises les plus près, comme une banque ou une station-service, et vous y conduire grâce au GPS de votre iPhone.

## Mover

**Gratuit** • C'est maintenant plus facile que jamais pour deux iPhone de partager beaucoup de choses. D'un simple glissement de doigt, vous pouvez transférer photos, coordonnées et plus encore sur un autre iPhone utilisant le même réseau Wi-Fi.



C'est incroyable tout ce que vous pouvez faire avec un iPhone. Il y a toutes sortes d'applications pour vous aider dans tout ce que vous faites. Cuisiner, jouer, naviguer, tweeter. En fait, il existe plus de 90 000 applications pour presque tout, uniquement sur l'iPhone.

Bell

Apple iPhone 3G S